IMT Nuremberg Archives

H – 500

International Court of Justice

H0500 – 0001

116
7
m

SB I

H0500 – 0002

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

AUDIENCE DU 20 FEVRIER 1946

10 h.

sous la présidence de Lord JUSTICE LAWRENCE

GENERAL RUDENKO.-

Monsieur le Président, avec l'autorisation du Tribunal , nous allons vous présenter les preuves sur la spoliation et le pillage de la propriété privé, publique et d'Etat . Ces preuves vons seront exposées par le Conseiller d'Etat à la Justice de Deuxième classe Sheynin . .

CONSEILLER SHEYNIN.- Messieurs les juges, ma tâche consiste à présenter au Tribunal les preuves des mobiles criminels et mercenaires de l'agression hitlérienne et du pillage monstrueux des peuples de l'URSS, ainsi que de ceux de Tchécoslovaquie, de Pologne, de Yougoslavie et de Grèce .

Mes collègues ont déjà démontré que l'agression contre l'URSS comme contre les autres Etats européens était projetée et préparée à l'avance par le gouvernement criminel hitlérien .

Je présenterai au Tribunal une série de documents originaux des conspirateurs , ainsi que leurs propres déclarations et discours, qui prouveront par leur ensemble que la spoliation et le pillage de la propriété privée, publique et d'Etat dans les territoires occupés, étaient également prémédités, projetés, et préparés sur une vaste échelle, et que, de cette façon, ayant élaboré à l'avance des plans d'agression purement militaires et stratégiques, les hitlériens ont également élaboré et préparé à l'avance, avec le sang froid méticuleux de bandits et de tueurs professionnels, un plan de pillage et de maraudage organisé, a-

H0500-0003

près avoir scrupuleusement et exactement calculé leurs futurs bénéfices, leurs gains criminels et leur butin de brigands .

Pillage de la Tchécoslovaquie .

Il est soumis au Tribunal un rapport officiel du gouvernement tchécoslovaque sur les crimes perpétrés par les hitlériens sur le territoire de la république Tchécoslovaque qui fut la première victime de l'agression allemande . Ce document a déjà été présenté au Tribunal sous le N° URSS 60 . A la troisième partie de ce rapport est ajouté un court extrait d'un article de Ley, publié le 30 Janvier I940, dans l'Angriff .

"Notre prédestination est d'appartenir à la race des seigneurs . La race d'un niveau inférieur exige moins de place, moins de vêtements, moinsde nourriture et moins de culture que la race d'un niveau supérieur . "

Cette attitude, cette ligne de conduite générale ont trouvé leur expression concrète dans le fait que tous les territoires dont ils se sont emparés étaient soumis par les conspirateurs hitlériens à des pillages sans limites très différents quant à leur forme et à leurs méthodes, mais parfaitement identique dans leurs résultats dévastateurs .

Au rapport du gouvernement tchécoslovaque figurent un grand nombre d'exemples qui confirment les chefs correspondants de l'acte d'accusation .

Je lis cette partie de la page 72 de la traduction russe, et je commence par le premier paragraphe :

"Le plan de campagne allemand contre la Tchécoslovaquie était dirigé non seulement contre la république, en tant qu'unité politique et militaire, mais aussi

H0500 - 0004

contre l'existence même du peuple tchécoslovaque auquel furent enlevés non seulement ses droits politiques, mais son existence culturelle et également son bien être et ses ressources financières et industrielles . "

Le pillage direct .

A) Après Munich .

Sitôt après Munich les Allemands s'emparèrent de toutes les sociétés industrielles et commerciales par actions appartenant à des Tchèques et à des juifs dans les régions enlevées à la République, et tout cela sans aucune compensation . Aux Tchèques et aux juifs furent enlevés tous leurs biens , l'équipement de leurs entreprises et de leurs bureaux, et cela généralement par la manière forte, avec effusion de sang .

Ensuite, dans le rapport on trouve le fait caractéristique suivant : il s'agit justement de ce par quoi Hitler commença à faire connaissance avec la Tchécoslovaquie nouvellement acquise . Je lis le paragraphe B de ce chapitre intitulé : Après l'invasion du I5 Mars I939 : pages 3 et 4 du livre de documents .

"Hitler entra à Prague, tard dans la soirée du I5 Mars I939 et passa la nuit dans la célèbre forteresse de Gratczany . Le jour suivant il partit en emportant avec lui de nombreux gobelins précieux . Nous rappelons ce pillage non pas en raison de la valeur des objets volés, mais en tant qu'exemple donné par le chef du Parti et du Gouvernement allemand, dès le premier jour de l'invasion .

Les bataillons allemands qui ont submergé Prague ont amené avec eux tout un état-major d'experts économiques, c'est à dire d'experts en pillage économique .

Tout ce qui représentait une valeur quelconque pour l'Allemagne fut saisi, notamment les réserves de

H0500 - 0005

matières premières, de cuivre, de fer blanc, de fer, de papier, de laine et de produits alimentaires .

Les moyens de transport, les wagons, les locomotives etc, furent emmenés en Allemagne . Tous les rails du Protectorat se trouvant en bon état furent enlevés et expédiés en Allemagne et remplacés par de vieux rails en provenance du Reich . Les wagons neufs commandés pour les lignes de tramways de Prague furent, malgré cette considération, envoyés dans le Reich .

Les bateaux appartenant à la Société tchécoslovaque de navigation sur le Danube (la majorité des actions appartenait au gouvernement tchécoslovaque) furent partagés entre l'Allemagne et la Hongrie .

De précieuses oeuvres d'art et des meubles disparurent des édifices publics, sans aucune tentative de quelque justification légale de ces pillages . Les tableaux, les statues, les Gobelins furent emmenés en Allemagne et le Musée National Tchèque, la Galerie d'art moderne, les collections publiques et privées furent pillés .

L'administrateur allemand de la Banque nationale tchécoslovaque arrêta toutes les opérations de transfert avec l'étranger et s'empara de la réserve d'or et des devises d'une valeur nominale de 737 millions de couronnes (5.265.000 livres sterling) et transf éra l'or de la Banque des Transactions Internationales à la Reischbank."

Un des moyens de pillage total était, l'ainsi nommée,"germanisation de l'économie" Je présente au Tribunal comme preuves de ces crimes l'extrait suivant du rapport officiel tchécoslovaque . Cet extrait se trouve pages 4 et 5 du livre de Documents . Je lis :

Germanisation de l'économie .

Expropriation des terres .

H0500 - 0006

a) Après Munich .

Dans les régions occupées par l'armée allemande l'Allemagne commença en Octobre I938 à mettre la main sur toutes les fermes appartenant à des propriétaires tchèques ou juifs qui ont fui pour des raisons politiques ou raciales .

La réforme agraire tchécoslovaque de I9I9 dans la mesure où elle était utile aux Tchèques fut annulée et les Tchèques se virent obligés de céder aux Allemands bétail matériel et meubles . Officiellement les Tchèques reçurent un dédommagement, mais de fait ils furent submergés de droits de douane destinés à couvrir les dépenses qu'ils occasionnèrent soi-disant par leur fuite . Ces droits de douane surpassaient de loin les dédommagements.

Les grands domaines agricoles et d'Etat, de la république Tch écoslovaque devinrent automatiquement propriété du Reich et tombèrent sous la juridiction des Ministres du Reich correspondants .

b) Après l'invasion du I5 Mars I939 .

Après l'invasion les directeurs allemands, les surveillants, les spécialistes remplaçèrent les Tchèques dans les entreprises d'Etat de la République tchécoslovaque.

La germanisation de la propriété privée débuta évidemment sous la devise de l"aryanisation" .

La germanisation de la Bohème et de la Moravie agricoles fut confiée à un organisme spécial, au Deutsche Siedlungsgesellschaft, ayant son centre administratif à Prague . Les cultivateurs tchéques se virent proposer pour leurs récoltes des indemnités qui ne correspondaient pas aux prix .

La germanisation des cultures, en outre de la germanisation pure et simple, tendait à appauvrir le plus grand nombre possible de Tchèques indépendants .

H0500 - 0007

Les nazis faisaient tout leur possible pour tirer le maximum de l'agriculture tchèque . Là aussi le but était double : d'une part, tirer le maximum de produits alimentaires et, d'autre part, germaniser le plus à fond possible .

Les propriétaires terriens furent chassés de leurs demeures, afin de céder la place aux colonisateurs allemands . Des régions agricoles entières furent ainsi nettoyées des Tchèques . Les coopératives agricoles auxquel les était confié le contrôle de la production furent transfo mées en organisations obligatoires, et peu à peu germanisées .

Le pillage de la propriété personnelle était accompagné du pillage des récoltes . De fortes amendes et souvent même, la peine de mort, menaçaient les cultivateurs tchèques pour la non observation relative à la livraison des récoltes et des répartitions .

B : Expropriation des banques et des comptes-courants .

En Tchécoslovaquie les entreprises industrielles sont directement financées par les banques, qui, souvent, possèdent la majorité des actions, ou bien les contrôlent . S'étant emparé du contrôle des banques, les nazis s'emparèrent également de l'industrie .

a) Après Munich .

Après Munich deux importantes banques allemandes la Dresdner Bank et la Deutsche Bank, s'emparèrent des succursales des banques de Prague réparties dans les régions éloignées . La Dresdner Bank s'est emparé, entre autres, de 32 succursales de la Banque Tchèque d'escompte, et la Deutsche Bank, de 25 succursales de la Union Bank Tchèque . Dès que ces deux banques obtinrent le contrôle des succursales sudètes des banques, elles commençèrent à s'efforcer d'obtenir également une influence sur les organismes

H0500 - 0008

centraux de ces banques siégeant à Prague .

Les banques tchécoslovaques étaient des sociétés par actions . Chaque société par action dont un seul directeur était israélite commençait à être considérée comme juive, ainsi les biens non-juifs furent également saisis .

b) Après l'invasion du I5 Mars I939 .

Après l'invasion, plusieurs banques tchécoslovaques de Bohême sont devenues par la voie de l'aryanisation, propriété de la Dresdner Bank . La banque allemande s'empara en outre de la Union Bank de Bohême . Ainsi, tous les intérêts financiers que ces banques possédaient dans l'industrie tchèque, de même que tous leurs titres, toutes leurs actions tombèrent aux mains des Allemands .

Dès lors, commença l'affluence de capitaux allemands dans les banques tchèques , l'expropriation de ces dernières et leur incorporation dans le système bancaire allemand . La Dresdner bank, qui était en fait une entreprise de contrôle des fonds du Parti national socialiste, et la Deutsche Bank se virent officiellement confiér la tâche de l'expropriation de fonds appartenant à des établissements de crédit tchécoslovaque .

Par diverses transactions, par l'acquisition d'une influence par la voie des diverses succursales sudètes,sur les départements centraux siégeant à Prague, des banques correspondantes, par la réduction du capital en actions, et par son augmentation ultérieure par des fonds allemands, par l'acquisition d'intérêts dans l'industrie, en enlevant aux banques leurs intérêts dans l'industrie, etc, les deux banques berlinoises réussir à obtenir le contrôle total des banques du protectorat . La terreur de la Gestapo les aidait dans leur tâche .

Je passe un alinéa de cet exposé et je

H0500 - 0009

continue par le paragraphe intitulé : Main mise sur l'industrie nationale .

a) Après l'invasion, les Allemands introduisirent sur le modèle allemand, une organisation obligatoire de l'industrie tchèque du Protectorat . Ils nommèrent un Comité pour la nouvelle association et pour tous les groupes industriels en désignant dans chacun d'eux, ne serait-ce qu'un seul nazi en qualité de Président ou de vice président, ou tout simplement en qualité de membre, mais pratiquement, tous les membres tchèques n'étaient que des figurants .

b)Les usines d'armement .

La Dresdner bank acquit les usines les plus importantes de la Tchécoslovaquie, c'est à dire les usines Skoda à Pilsen et la Zbrojoka tchécoslovaque à Brno . Les actionnaires furent obligés de céder leurs titres à un prix inférieur à leur valeur réelle . La banque paya ces titres en billets de banque qui avaient été retirés de la circulation, ou que les Allemands avaient confisqués dans la région cédée en vertu de l'accord de Munich .

c) Consortium Hermann Goering .

La domination allemande sur les banques tchécoslovaques et sur l'industrie par l'intermédiaire des grandes banques de Berlin, fut réalisée avec l'appui de l'énorme consortium Hermann Goering, qui s'empara de toutes les entreprises industrielles tchécoslovaques importantes, l'une après l'autre, à des prix dérisoires, c'est à dire sous le prétexte d'aryanisation, grâce à l'influence du Reich, au moyen de mesures financières et enfin par des menaces de la Gestapo et des camps de concentration .

Enfin, toutes les grandes entreprises tchécoslovaques, toutes les usines et toutes les manufactures d'ar-

H0500 - 0010

mes, les industries de la houille et du fer, tombèrent aux mains des Allemands . L'énorme industrie de produits chimiques fut saisi par le consortium allemand I.G. Farben Industrie .

Je passe la partie de l'exposé concernant les mêmes méthodes au sujet de l'industrie légère et j'arrive au paragraphe suivant, intitulé,

Le pillage financier .

a) Après Munich .

Après l'occupation du territoire cédé sous le prétexte de l'accord de Munich, les Allemands refusèrent de participer au règlement de la dette nationale tchèque quoiqu'ils acquirent des biens extrêmement importants dans la région enlevée à la Tchécoslovaquie .

I.600 millions de couronnes d'obligations d'Etat, étaient en circulation dans ces territoires occupés . Les Allemands conservèrent pour eux le droit d'utiliser ces obligations en Tchécoslovaquie, en tant que monnaie légale .

Plus loin le Tribunal trouvera dans l'exposé les mesures prises par les Hitlériens .Pour gagner du temps je me bornerai à lire le texte relatif au vol de la banque tchèque .

La banque Nationale tchèque inscrivait à son compte les sommes que les Allemands devaient lui rendre sous prétexte de clearing de propriété . En ce qui concerne la Banque Nationale Tchèque, le compte-rendu a donné le rapport suivant :

Au 3I Décembre I938 : 845 millions
Au 3I Décembre I939 3.576 " de couronne
Au 3I Décembre I942 I7.866 " "

Je lis ensuite un extrait sur les impôts :

Lorsque commença la guerre, les nazis fixèrent

H0500 - 0011

la Contribution de guerre du Protectorat à une somme annaelle de 2.000 millions de couronnes , ce qui représente I4 millions 200.000 livres sterling . Les nazis prétendaient qu'ils en avaient le droit légalement, parce que les Tchèques "ne font pas la guerre, mais ce sont les Allemands qui la font pour eux ."

Dès l'occupation les Allemands s'emparèrent des revenus des divers impôts indirects et les transmirent au Trésor du Reich .

De cette façon, Messieurs les Juges, les extraits que je vous présente du rapport du gouvernement tchèque, donnent un aperçu clair et précis sur les moyens par lesquels , s'étant emparés de la Tchécoslovaquie, les hitlériens soumirent ce pays au pillage le plus éhonté dans tous les domaines, de son économie, de son industrie, et de ses finances .

S'étant emparé de toute l'économie nationale de la République tchécoslovaque, le Gouvernement hitlérien l'a mis au service de ses intérêts criminels . Il en tirait toutes les ressources possibles pour la préparation d'une agression contre les peuples de l'Europe, pour de nouvelles agressions militaires, tout en poursuivant le but monstrueux de la suprématie mondiale, de la Race des seigneurs .

Pillage de la propriété publique et privée en Pologne .

Je passe à la lecture de la 4e partie du rapport officiel du Gouvernement polonais sur les crimes accomplis par les hitlériens en Pologne occupée .

Ce rapport est déjà soumis au Tribùn al sous le N° URSS 93 , et conformément à l'article 2I des Statuts Il peut donc être considéré comme preuve irréfutable . Je lis un extrait de ce rapport que le Tribunal trouvera page

H0500 – 0012

94 du Livre de documents .

Expropriation et pillage de la propriété pnivée et publique .

a) Le 27 Septembre I938, les autorités Militaires allemands publièrent un décret relatif au séquestre et à la confiscation des biens polonais dans les provinces occidentales . "Le séquestre peut être appliqué à la propriété de l'Etat polonais , des établissements publics polonais, des municipalités et des associations des personnes privées et des corporations . Leurs biens peuvent être confisqués . "

C'est le paragraphe I du décret précité .

b) Le droit des autorités militaires de disposer des biens polonais dans les provinces annexées, est pas sé à l'organisme spécial de confiance établi par Goering le Ier Novembre I939 , avec une direction centrale à Berlin et des subdivisions en Pologne .

A cet organisme fut confiéel'administration des biens confisqués à l'Etat polonais, ainsi que la politique d'économie en Pologne, conformément au plan élaboré par le Gouvernement du Reich .

c) En vertu du décret du I5 Janvier I940, tous les biens du gouvernement de l'Etat polonais furent "mis sous séquestre", ce qui signifiait pratiquement la confiscation de tous les biens de l'Etat dans les territoires annexés . Un décret spécial en date du I2 Février I940 traitait au même titre l'agriculture et les forêts .

d) La confiscation de la propriété privée dans les provinces occidentales débuta par le décret du 3I Janvier I940 . L'acquisition de la propriété, le transfert du droit de propriété dans chaque entreprise, exigeaient des autori-

H0500 - 0013

sations spéciales dans les territoires annexés .

Par un décret ultérieur en date du I2 juin I940 Goering donna les pleins pouvoirs pour la saisie de l'administration, non seulement des biens de l'Etat, mais également de ceux des citoyens de l'ancien Etat polonais, à la Hauptreuhandstelle Ost, [illegible]

e) Cependant le processus des confiscations se poursuivait . La propriété des citoyens polonais pouvait être saisie et confisquée dans la mesure où le propriétaire ne recevait pas la nationalité allemande, selon le décret d'Hitler en date du 8 Octobre I939 . Les décrets ultérieurs avaient trait aux questions relatives au paiement des dettes étant donné que les huissiers avaient pleins pouvoirs de ne payer les compensations qu'aux seuls créditeurs privilégiés .

Tels étaient les membres de la Deutsche Volksliste, dansla mesure où il s'agissait de dettes d'avant guerre, de même que les citoyens du Reich et de la ville Libre de Danzzig, en ce qui concerne les dettes ultérieures au Ier Septembre I939 ."

Je passe deux pages de ce rapport concernant les organisations spécialement [illegible] aménagées pour piller ces biens publics et privés polonais et juifs , Comme le Tribunal le sait .

Je passe à une autre partie du rapport du Gouvernement polonais . Messieurs les juges trouveront l'extrait en question à la page I7 de leur Livre de documents .

Les extraits de ces autres décrets pourraient donner une fausse idée des moyens que les accusés ont utilisé pour acquérir les biens pillés en Pologne, mais il y a lieu de dire que les mesures concernant les biens privés

H0500 - 0014

en Pologne allaient devenir de véritables crimes .

Dans la première partie de ce rapport il est dit

"En plus des crimes qui furent prouvés et présentés ici, il en existe des milliers d'autres qui restent dans l'ombre à cause de l'envergure des crimes massifs, des vols massifs, des destructions massives ."

C'est pourquoi il n'est pas possible d'énumérer ici tous les crimes commis en Pologne sous la direction immédiate de l'accusé Frank qui assumait le pouvoir suprême dans le soi-disant Gouvernement général .

La découverte et l'annexion aux pièces du dossier du Journal de Frank permet de se faire une idée claire et concrète des actes criminels perpétrés par les hitlériens sous sa direction en Pologne . Dans ce journal se trouvent également des notes ayant une relation directe avec le sujet que je traite . C'est pourquoi je voudrais terminer la présentation des preuves sur le pillage de la Pologne, par des extraits de ce Journal qui a été soumis au Tribunal sous le N° URSS 233 , mais qui n'ont pas encore été lus .

Je lis du volume intitulé : "Séances des dirigeants de Sections ", en date de I939-I940 , pages II et I2 page 2I du Livre de Documents :

"Mes relations avec les Polonais sont les relations que les fourmis ont avec les pucerons . Si je travaille le Polonais et pour ainsi dire lui caresse amicalement la joue, c'est pour que grâce à cela je bénéficie de son travail . Il faut d'abord que je le paie . Il ne s'agit pas ici d'un problème politique, mais d'un problème tactique et technique . Là où, malgré toutes ces mesures, la production ne s'accroit pas, comme là où l'acte

H0500 - 0015

le plus insignifiant me donne la possibilité de prendre des mesures décisives, je ne m'arrêterai évidemment pas même devant des mesures draconiennes ." Fin de la citation

Du volume intitulé :"Journaal I942 IV, page II5I 26/I0/I942, Kracovie , Docteur Franck :

"Si on se rappelait que les 540 millions de zlotys, de la banque polonaise, dispersés dans les régions de l'Est, annexées, furent saisis par le Gouvernement général, sans aucun remboursement de la part du Reich, cela constituerait un tribut de plus d'un demi milliard que le gouvernement général a payé à l'Allemagne, sans compter d'autres services financiers ."

Du même volume, page I277 :

Conférence des Gouverneurs, 7 Décembre I942, Cracovie . Les mesures concernant l'accroissement de la production en I942-I943 .

Discours du Docteur Fischer :

"Si le nouveau plan de ravitaillement est réalisé , cela veut dire que, uniquement à Varsovie et dans ses environs 500.000 personnes ne seront plus ravitaillées ."

Du même volume page I33I :

Exposé du Docteur Franck :

"Je tâcherai d'extraire du réservoir de cette région tout ce qui est encore possible . Si on se rappelait que j'ai réussi à envoyer en Allemagne 600.000 tonnes de céréales et qu'il faut y ajouter I30.000 tonnes pour les besoins des troupes réparties dans cette région, ainsi qu'un grand nombre de milliers de tonnes de graines de semence, de graisses, de légumes, et le transfert en Allemagne de 300 millions d'oeufs, etc, vous comprendrez

H0500 - 0016

l'importance que cette région présente pour l'Allemagne."

Le même Franck, page I332 : page 27 du Livre de Documents :

"Cependant , ces livraisons au Reich sont une tâche considérable, vu que les livraisons qui nous sont imposées dépassent les capacités de ravitaillement de la région . En conséquence, le problème suivant se pose : Serions-nous à même déjà dès le 2 Février de priver 2 millions de personnes de nationalité non germanique, habitant dans cette région , de l'approvisionnement en vivres ."

Du volume intitulé : Conférences du Travail, de I943, nous trouvons un compte-rendu de la conférence du Travail du I4 Avril I943, à Cracovie, sont présents Franck et d'autres . Le Tribunal trouvera page 28 du Livre de documents l'extrait que j'ai l'intention de citer .

"Le Président Naumann : Nous avons besoin des sommes suivantes pour l'année I943-I944 : I500 tonnes de sucreries pour les Allemands,
35 millions de litres de lait écrémé pour les Allemands,
I5 millions de litres de lait complet pour les Allemands,

Il continue page 24 :

"L'année dernière plus de 20 % du batil fut pris sur le contingent existant dans le Gouvernement général . Le bétail indispensable à la production du lait et du beurre ne fut point épargné aux abattoirs . Cela fut fait pour assurer plus ou moins les livraisons au Reich et à l'armée . Pour obtenir I20.000 tonnes de viande, il est indispensable d'abattre 40 % du troupeau ."

Plus loin, à la question posée par Monsieur le Gouverneur général, le Président Naumann répond qu'en I940 il fut pris 383.000 tonnes de grains . En I94I ,635.000

H0500 - 0017

En I942 I.200.000 tonnes .Ces chiffres montrent que les réquisitions augmentaient d'année en année et s'approchaient de plus en plus des limites du possible . En ce moment, il est prévu d'augmenter les réquisitions de 200.000 tonnes et par cela même, les dernières limites seront atteintes .

La famine à laquelle est assujetti le paysan polonais, ne peut être accrue que jusqu'au point où ce dernier pourrait quand même cultiver son champ et accomplir tous les travaux qu'on lui impose en plus, comme par exemple la livraison du bois de chauffage ."

Pourtant, l'extrait précité de la réponse de Naumann n'influença aucunement la politique du pillage impitoyable auquel fut soumis le peuple polonais dont le sort, d'après les paroles mêmes de Franck ne l'intéressait que sous un certain point de vue .

Dans le volume intitulé : "Du Ier Janvier au 28 Février I944" se trouvent les déclarations suivantes de Franck, faites à la conférence des Dirigeants de l'Agriculture allemande le I2 Janvier I944 : je lis page 30 du livre de Documents :

"

"Si la guerre était gagnée, alors, on pourrait transformer les Polonais, les Ukrainiens et tous ceux qui trainent autour d'eux en viande hachée./ Advienne que pourra ."

Je pense, Messieurs les Juges qu'après cette citation il n'est plus besoin en tant que représentant de l'accusation soviétique, d'ajouter quoi que ce soit au chapitre relatif aux crimes perpétrés par les criminels hitlériens sur le territoire de l'Etat polonais .

En vérité une seule des phrases précitées suffit amplement pour se faire une opinion exacte sur le régime créé en Pologne par Franck, ainsi que de Franck qui

H0500 - 0018

créa ce régime .

Pillage des biens privés et publics en Yougoslavie .

Passons au pillage et à la spoliation des biens privés et publics commis par les Hitlériens en Yougoslavie . Je dois Messieurs les juges lire le chapitre correspondant du rapport officiel du Gouvernement Yougoslave déjà présenté au Tribunal militaire international par le Ministère public soviétique, sous le N° URSS 36 .

Ce rapport correspondant à la page 2I des Statuts représente une preuve indiscutable .

Le 6e chapitre de ce rap port intitulé : Pillage des biens publics et privés, dit ce qui suit : (Ce chapitre sera trouvé par le Tribunal aux pages 3Ø et suivantes du Livre de documents . Je lis :

"6e : Pillage des biens publics et privés .

Parallèlement à l'exploitation de la main d'oeuvre yougoslave eut lieu un pillage systématique de la propriété publique et privée . Il revêtait des formes différentes et rentrait dans les cadres de différentes mesures . De toute façon l'Allemagne a réussi par ce moyen à extraire de la Yougoslavie occupée toutes les forces et les valeurs économiques et à anéantir complètement le pays sous le rapport économique .

Ici nous ne citerons que quelques exemples de ce pillage organisé :

A) Mesures relatives aux devises .

De même que dans tous les autres pays occupés les Allemands aussitôt après leur entrée en Yougoslavie mirent à exécution toute une série de mesures dans le domaine des devises, mesures qui leur ont permis d'exporter de la Yougoslavie des masses de marchandises et autres richesses .

H0500 - 0019

JN I

Le 14 avril 1943, c'est à dire avant l'occupation de la Yougoslavie, le commandant en chef des forces de terre allemandes a promulgué la " communication relative au territoire yougoslave occupé, en ajoutant à la dite communication qu'il s'agissait selon les pleins pouvoirs reçus du Fuehrer et du commandant en chef des forces armées.

Dans l'article 9 de la même communication, un cours coercitif pour la monnaie yougoslave fut fixé : pour 1 mark allemand, 20 dinars yougoslaves. Ainsi la valeur du dinar fut abaissée artificiellement et par force. Le rapport réel du dinar au mark allemand avant la guerre avantageait bien plus le premier.

C'est là une preuve irréfutable de la violation des réglements de la Convention de La Haye, ayant trait à cette question et également une preuve de l'existence d'un plan élaboré à l'avance, relatif à la dévaluation de la monnaie yougoslave.

Je transmets au Tribunal une photocopie certifiée conforme de cette communication, comme document sous le n° URSS-140.

La seconde mesure de pillage dans le domaine de la monnaie fut constituée par l'introduction de moyens coercitifs de paiement en Yougoslavie occupée : mise en circulation de billets de banque par la Caisse de Crédit d'état allemand. On en parle aussi dans l'article 9 de la communication soumise au Tribunal sous le n° URSS140. Ces dits " marks d'occupation" n'avaient aucune garantie ni valeur en Allemagne même. Ils étaient imprimés en Yougoslavie, en rapport avec les besoins de l'armée d'occupation

H0500 - 0020

allemande et constituaient un moyen de contraite pour donner la possiblité d'acheter aux prix les plus bas.

Le 30 juin 1942, c'est à dire plus d'un an plus tard, ces billets de banque du Reich furent retirés de la circulation. Cela a eu lieu après que les Allemands eurent acheté en Yougoslavie tout ce que l'on pouvait encore acheter at après que la Banque Nationale Yougoslave eut été liquidée et toute sa propriété volée. Pour la remplacer, les Allemands ont créé par contrainte la soi-disant " Banque Nationale Serbe ".

Afin que les Allemands puissent s'enrichir également dans ce cas, il fut imposé à la Banque Nationale serbe de procéder à l'échange des billets de banque du Reich retirés de la circulation, contre de nouveaux dinars. Ainsi fut, sans souci, effectué un pillage qui a coûté à la Yougoslavie plusieurs milliards de dinars, en retirant les anciens marks allemands de la circulation.

Nous présentons au Tribunal la loi du 30 juin 1942, relative au retrait de la circulation des billets de banque du Reich, en qualité de document n° URSS-194, ainsi qu'une copie certifiée conforme de la loi du 29 mai 1941, relative à la Banque Nationale serbe, comme document URSS-13(URSS-135.

Il ressort de ce document que les autorités d'occupation allemandes ont illégalement et par force liquidé la banque d'émission yougoslave et prétextant que la Yougoslavie n'existait plus, ont exploité cette liquidation aux fins d'une spoliation monstre.

Les Allemands ont créé la soi-disant " Banque nationale serbe " uniquement pour s'en servir dans leur po-

H0500 - 0021

JN 3

litique d'exploitation de la Serbie. A la tête de la banque étaient placées des personnes nommées par les Allemands.

Ce qui s'est produit avec la monnaie métallique yougoslave est également intéressant. Cette monnaie contenait un certain pourcentage d'argent et de laiton. C'est pourquoi elle fut retirée et à sa place fut mise en drtulation une monnaie métallique faite d'un alliage bien moins couteux.

Naturellement, les Allemands ont transféré en Allemagne la monnaie métallique de plus grande valeur.

b) les réquisitions et les amendes.

Le Tribunal peut se référer à la page 42 du livre de documents.

Le Ministre du Reich, Speer, en sa qualité de chef suprême du département de l'armement a déclaré que la stabilisation des prix est " la grande charte du programme de l'armement ".Dans son ordre du 26 mars 1943, Goering a prescrit un abaissement ultérieur des prix pour les marchandises importées de tous les pays occupés. Un tel abaissement des prix a pu être atteint, autant par le truchement des mesures financières qu'à l'aide des réquisitions, des confiscations, des impositions, des amendes et surtout de l'application de la politique des trusts.

Le gouvernement du Reich a réussi, au moyen des réquisitions de la politique des prix bas et stables et des achats imposés à dépouiller totalement les peuples yougoslaves. Les Allemands sont allés tellement loin, que même les services Quisling qui collaboraient avec eux étaient contraints de déclarer l'impossibilité d'assurer de telles

H0500 - 0022

livraisons à l'Allemagne.

Par exemple, dans le compte-rendu du chef de district de Morava ' l'administration Quisling de Milan-Neditch ' daté du 12 février 1942, il est dit :

" 5), la réquisition du bétail est surtout terrible pour les paysans pour deux raisons :

" a/ Si on les prive d'un tel nombre de bétail, ils ne seront pas à même de cultiver leurs champs. D'une part les autorités exigent que chaque morceau de terre soit travaillé, et d'autre part, ils leur prennent, sans se gêner, le bétail.

" b/ le prix d'achat imposé est sibas que les paysans considèrent cet achat comme une simple réquisition."

De tels exemples sont courants dans d'autres districts de la Yougoslavie.

Dans le dessein de piller le pays, les Allemands avaient souvent recours à une imposition systématique d'amendes de toutes sortes. Les amendes imposées par la Kommandantur de campagne en 1943 atteignaient, rien qu'à Belgrade, des proportions gigantesques : 48.818.068 dinars. A Nich, en 1943, au cours des trois premiers mois et demi, les amendes perçues s'élèvent à la somme de 5.065.000 dinars.

Pour terminer, nous voudrions présenter quelques données sur la question du clearing. L'exportation des marchandises de la Yougoslavie en Allemagne était déterminée par le clearing. Au ler mars 1943, le solde au clearing en faveur de la Serbie se montait à la somme de 219.000.000 marks allemands, c'est à dire, 4.380.000.000 ds.

H0500 – 0023

JN 5

Vers la fin de l'occupation, l'Allemagne était débitrice de la Serbie pour une somme supérieure à 10 milliards.

Dans les autres districts de la Yougoslavie la situation était la même dans son ensemble. Seules les formes du pillage changeaient en fonction des conditions locales.

c) confiscations.

Le moyen le plus profitable et le plus répandu pour piller la Yougoslavie fut le système des confisfations. Même avant que l'occupation totale de la Yougoslavie fut effectuée, un ordre relatif aux confiscations fut promulguée au fcont, en 1941.

L'exécution de cet ordre amena la confiscation d'immenses quantités de produits agricoles, de matières premières, de produits semi-fabriqués et d'autres marchandises.

Nous transmettons au Tribunal la copie de cette loi qui constitue le document URSS-206. Aussitôt après l'accomplissement de l'oddupation, les autorités allemandes d'occupation ont, par le truchement de différentes loi introduit en Yougoslavie un système de confiscations de la propriété publique et privée.

- Je passe une partie du paragraphe de ce rapport qui rapporte des exemples concrets et je passe au paragraphe suivant : " autres systèmes de pillage ". -

Vous trouverez ce paragraphe à la page 52 de votre livre de documents.

H0500 – 0024

JN 6

Parallèlement avec les différentes formes de pillage organisées dans le cadre des différentes instructions, lois et ordres, la Yougoslavie entière fut soumise à un pillage brutal.

Ce pillage n'était pas le fait d'incidents rares mais un programme systématique allemand de mise en esclavage.

Les Allemands pillaient tout, commançant par les entreprises industrielles et économiques, emmenant le cheptel et les produits alimentaires et finissant par les objets d'usage personnel.

Voici quelques exemples :

1) les Allemands, immédiatement après leur invasion de la Yougoslavie pillèrent toutes les grandes entreprises commerciales et entrepôts. Ils organisaient leurs vols la nuit, surtout aux heures du " couvre-feu

2) dans l'ordre du Général Major Kübler présenté en qualité de document URSS-162 par le Ministère public soviétique, nous lisons les mots suivants :

" L'armée a l'ordre de se comporter sans pitié et avec cruauté envers la population hostile. Elle a l'ordre de priver l'ennemi de tous les moyens d'existence, en détruisant les lieux encore habités et en saisissant toutes les réserves. "

Conformément à ces ordres, les Allemands pillaient le pays sous le prétexte de " contrôle des réserves disponibles " en rapport avec " la destruction des régions abandonnées".

3) des expéditions punitives qui

H0500 – 0025

durant l'occupation étaient devenues journalières, pillaient les biens des victimes indiquées. De la même façon étaient pillés les prisonniers et les morts de l'Armée rouge et des centaines de milliers de détenus des camps de concentration.

4) les Allemands n'épargnaient pas même les églises. Ainsi, la formation " Konrad Einheit " opérant dans la région de Schubenik pilla l'église St Jean à Zablanze. De tels exemples sont nombreux.

Toutes les régions de Yougoslavie furent systématiquement pillées pendant 4 ans. Ces pillages étaient réalisés par les Allemands, soit comme mesures légales, soit comme vols massifs.

Les occupants nazis faisaient preuve de beaucoup d'imagination et utilisaient leurs connaissances acquises au cours des expériences des autres pays occupés. Ils portèrent par cette action criminelle, un tel préjudice à l'état yougoslave et à ses citoyens, qu'on peut l'envisager comme la fin économique du pays.

De cette façon, Messieurs, nous pouvons constater que le pillage des biens publics et privés de la Yougoslavie fut conduit, conçu et exécuté par les Hitlériens suivant un plan concerté à l'avance, que ce pillage atteint toutes les classes de la population et toutes les branches de l'économie du pays et qu'il entraina pour l'état tout entier et ses citoyens un préjudice économique considérable.

LE PRESIDENT. - Nous allons maintenant suspendre la séance pour 10 minutes.

(La séance est suspendue à 11 heures 20 jusqu'à 11 heures 30)

H0500 - 0026

CONSEILLER CHEININE. - Après l'envahissement de la Grèce, les envahisseurs ont commencé à piller ses biens culturels. Le Tribunal a déjà eu connaissance du document portant le n° URSS-358, qui est le rapport officiel du gouvernement grec sur les crimes commis par les Hitlériens dans ce pays.

Dans la section de ce rapport intitulée " exploitation ", on cite des faits concrets de pillage des biens privés et publics de Grèce. Je vais en citer un extrait qui figure à la page 59 du livre de documents.

" Grâce à sa position géographique, la Grèce a été utilisée par les Allemands comme base d'opérations en Afrique du Nord. Ils ont également utilisé la Grèce comme lieu de repos pour des milliers de soldats d'Afrique du Nord et du front de l'Est.

" Ainsi,, ils ont concentré en Grèce des forces beaucoup plus considérables qu'il n'en était nécessaire pour l'occupation. En grande quantité, lesproduits laitiers, les légumes, les fruits, les pommes de terre, la viande, étaient réquisitionnés pour satisfaire les besoins de toutes ces troupes.

" Dans la mesure où laproduction nationale n'était pas suffisante, on réquisitionnait du bétail, ce qui entrainait une diminution considérable du cheptel."

En outre, pour les réquisitions de ravitaillement, les conspirateurs hitlériens prenaient en Grèce des sommes énormes pour couvrir les"frais d'occupation " comme ils les appelaient. Le rapport du gouvernement grec déclare à ce sujet : (page 60 du livre de documents)

H0500-0027

" Dans la période s'étendant d'août à décembre 1941, on a payé aux Allemands 26.206.085.000 drachmes, c'est à dire 60 % en plus des revenus de l'état pour la même période.

" D'après les rapports des experts des deux pays de l'Axe, Le Docteur Bertoni pour l'Italie et le Docteur Barberine pour l'Allemagne, les revenus de l'état pour l'année se chiffraient à 23 milliards de drachmes. L'année suivante, les revenus ayant diminué, les Allemands utiliseraient l'épargne nationale. "

Pour piller la Grèce, les Allemands utilisèrent d'autres systèmes qu'ils appliquèrent dans une large mesure, ce sont les confiscations et les réquisitions.

Pour gagner du temps, avec la permission du Tribunal, je nelirai qu'un très court extrait du rapport grec sur cette question.

" Une première mesure prise au cours de l'occupation de la Grèce étsit la saisie par réquistion ou par confiscation de tous les stocks.

" Entre beaucoup d'autres choses, les Allemands ont réquisitionné 7I tonnes de raisins de Corinthe, 10.000 tonnes d'huile et ils ont confisqué 1.435 tonnes de café, 1.143 tonnes de sucre, 2.525 tonnes de riz et un chaland entier de blé de Pyrée d'une valeur de 530.000 ds!

La Grèce étant occupée par trois nationalités d'occupants, les Allemands ont bloqué la région qu'occupaient leurs troupes en interdisant l'exportation de ravitaillement de cette zone. Les Hitlériens ont commencé à confisquer toutes les réserves de ravitaillement et d'autres marchandises

H0500 - 0028

JN IO

ce qui a entrainé la famine dans la population.

Les conséquences de ce pillage étaient si funestes pour la population, qu'à la fin, les autorités allemandes elles-mêmes devaient reconnaître qu'elles avaient été trop loin. A la fin de 1942, les autorités allemandes, à la commission internationale de la Croix-rouge prenaient l'engagement de rendre à la population tous les produits régionaux enlevés par les troupes d'occupation et exportés en Allemagne En remplacement de ces produits, les Allemands se sont engagés à importer des produits de valeur calorique égale.

Cependant, cette promesse n'a pas été tenue.

Comme dans tous les pays occupés, les Allemands répandaient sur le marché une grande quantité de billets de banque comme ils le faisaient partout, sous la dénomination de " marks d'occupation " que rien ne garantissait.

Je cite un extrait court que le Tribunal trouvera à la page 63 du livre de documents :

" Dès le début, les Allemands ont lancé 10 milliards de marks d'occupation (ce qui représentait la moitié de l'argent en circulation à cette époque). Au mois d'avril 1944, la circulation d'argent atteint 14 millions de drachmes, c'est à dire qu'elle était 700 fois plus importante que celle du moment de l'occupation."

En même temps qu'ils provoquaient une inflation aigue, les Allemands acquéraient toutes les marchandises au prix d'avant l'occupation. Ils achetaient toutes sortes de marchandises et aussi des bijoux, de l'or, des meubles qu'ils envoyaient en Allemagne.

H0500 - 0029

En fin, comme dans tous les pays occupés, les Allemands ont utilisé le système du clearing. Les marchandises destinées à l'exportation étaient tout d'abord confisquées ou soumises à un embargo de la part des autorités militaires; ensuite, elles étaient " achetées " par des maisons allemandes, sur la base de prix établis arbitrairement. Alors, le prix des marchandises établi de cette façon unilatérale était porté au crédit de la Grèce.

Les marchandises importées d'Allemagne étaien évaluées de 2 à 500 % ~~da~~ plus que leur valeur réelle. Enfin, au débit de la Grèce étaient portées les marchandises importées d'Allemagne pour les besoins ~~xxxx~~ des troupes d'occupation. Ce pillage cynique était appelé " clearing" par les Allemands. Je cite un court extrait du rapport du gouvernement grec que le Tribunal pourra trouver à la page 64 du livre de documents :

" En conséquence, nonobstant le fait que la Grèce exportait en Allemagne toutes les réserves qu'elle possédait, au départ des troupes allemandes, leclearing se chiffrait par un bénéfice de l'Allemagne de 264.I50.5I4 marks, alors que la balance de crédit en faveur de la Grèce pour la même période se chiffrait par 4.453.428 mille marks"

Ainsi, Messieurs les Juges, les bandits nazis ont pillé les biens du peuple grec.

La spoliation et le pillage des biens privés et publics en URSS.

Monsieur le Président, je passe à l'exposé du pillage monstrueux auquel ont été soumis par les usurpa-

H0500 – 0030

JN I2

teurs hitlériens les biens privés et publics pendant l'occupation des territoires de l'Est.

Les preuves irréfutables que je vais présenter vous montreront de quelle façon les usurpateurs fascistes, bien avant l'envahissement de l'URSS, avaient préparé un plan criminel de pillage et de spoliation.des richesses et des biens publics. Comme tous les crimes commis sur les territoires occupés, le pillage et la spoliation étaient organisés depuis bien longtemps par les principaux criminels de guerre que Les nations unies ont amenés sur ce banc d'accusation.

Tout ce qui fut commis par les milliers d'exécutants du plan des conspirateurs sur les grandes étendues de la terre soviétique, dans les steppes fertiles de l'Ukraine, dans les steppes fertiles de l'Ukraine, dans les champs et les forêts de la Russie Blanche, les riches régions du Kouban et du Don, dans les étendues neigeuses du Nord, les jardins fleuris de la Crimée, dans les environs de Leningrad et des provinces soviétiques baltiques, tous ces actes monstrueux, ces vols, cette spoliation de la propriété sacrée acquise par le travail paisible et noble des peuples soviétiques, Russes, Ukrainiens, Bielorusses et tant d'autres, tous ces crimes inconcevables dans leurs conséquences, furent conçus, préparés et organisés par le gouvernement criminel hitlérien et le haut commandement de l'armée allemande, par les Grands Criminels de Guerre, présents ici sur le banc des accusés.

Je vais commencer par présenter les preuves de la préméditation de ces crimes perpétrés sur le territoire d'URSS. Je prouverai que la spoliation et le pillage des biens

H0500 – 0031

de l'état, publics et privés, par les envahisseurs germano-fascistes n'étaient pas des actes isolés, des faits locaux ou de maraudage de soldats isolés ou en groupes, mais au contraire une partie essentielle du plan d'agression contre l'URSS, l'un des motifs principaux de ce plan, la force centrifuge de cette agression criminelle.

Je m'excuse, Monsieur le Président, si, au cours de la lecture des documents qui ont déjà été cités par mes collègues américains, j'utilise des documents déjà présentés. Cependant, je m'efforcerai de ne pas répéter les citations déjà faites et de présenter seulement les passages inconnus.

Parallèlement à la l'élaboration du plan " barbarossa " qui organise toutes les questions stratégiques se rapportant à l'agression contre l'URSS, les questions économiques furent organisées en annexe à ce plan.

Dans le document connu sous le nom d'Entretiens des départements des forces militaires"du 29 avril 1941, présenté par le Ministère public américain, le 10 décembre 1945, sous le n° USA-141, nous lisons

" but de l'entretien : délibération sur la structure de l'organisation de la section économique du plan barbarossa Oldenbourg "

Plus loin, dans ce document, on indique que " le Fuehrer, contrairement à la méthode employée pour la préparation d'une mesure donnée, avait donné l'ordre d'une élaboration unique pour toutes les questions économiques ". Un tel centre devra devenir l'état major à destination spéciale, "Oldenbourg ", avec le lieutenant Général Schubert, et se soumettre au Reichsmarsall c'est à dire à Goering/

H0500 - 0032

Ainsi, l'accusé Goering dès le mois d'avril 1941 assurait la direction de la préparationde l'agression contre l'URSS.

Pour en terminer avec ce document, j'aimerais rappelerq qu'il est est relatif à l'organisation de groupes spéciaux d'inspections économiques à Leningrad, Mourmansk, Riga, Minsk, Moscou, Toula, Gorki, Kiev, Bakou, Yaroslav et bien d'autres villes industrielles soviétiques.

La tâche de ces groupes d'inspection consistait dans l'utilisation économique du territoire donné, c'est à dire aux points de vue de l'agriculture, l'industrie, les matières premières et l'approvisionnement, et de tout ce qui était nécessaire à la production ainsi que des questi ns relatives aux forêts, aux finances, aux banques au commerce et à la main d'oeuvre ouvrière. Comme on le voit, les problèmes sont vastes et extrêmement concrets.

Le plan Barbarossa-Oldenbourg fut étendu plus atrd aux " directives sur la conduite de l'Economie dans les régions nouvellement occupées " (dossier vert) qui furent également élaborées et éditées en secret avant l'agression contre l'URSS. Mais avant de passer au dossier vert, je voudrais présenter au Tribunal un autre document dont je lirai quelques extraits , intitulé " dossier du fuehrer régional de l'agriculture. Cette directive détaillée élaborée et éditée à l'avance pour les futurs " fuehrer régionaux de l'agriculture " portait le nom de " dossier des fuehrers régionaux pour l'agriculture, elle était datée du ler juin 1941. Elle a été présentée au Tribunal par mon collègue, le Colonel Smirnov, sous le n° URSS-89. El n'a lu qu'un commandement, avec la permis ion du Tribunal je

H0500 - 0033

JN I5

lirai les 11 autres. Le Tribunal pourra trouver cette citation à la page 59 de leur livre de documents.

Le 1er commandement dit :

" Pour vous, travailleurs de l'Est, l'essentiel est de savoir que le travail est un facteur décisif, aussi, j'exige de votre part un travail opiniatre et sans relâche."

De quel travail s'agit-il? les commandements suivants vont nous l'apprendre :

" Plus vous serez tenaces, plus vos méthodes seront bonnes pour la réalisation de votre tâche, le choix de la méthode dépend de vous.

(5 ème commandement)

" Etant donné que les territoires nouvellement annexés doivent être pour longtemps rattachés à l'Allemagne et à l'Europe, la façon de vous comporter aura une grande importance. Vous comprendrez facilement que le manque de caractère des particuliers entrainera le licenciment. Celui qui ne sera pas apte ne pourra être maintenu à un poste."

(6 ème commandement)

Ainsi, on ordonnait aux travailleurs non seulement à être cruels et impitoyables dans le pillage mais on les prévenait des conséquences d'un " manque de caractère ". La même pensée est développée dans les autres commandements :

" Ne vous demandez pas quel sera le profit du paysan mais quel profit en tirera l'Allemagne"

(7 ème commandement)

H0500 – 0034

JN I6

(8 ème commandement) " Ne parlez pas, mais agissez. Vous n'aurez jamais le dernier mot avec un Russe, il discute mieux que nous, c'est un dialecticien de naissance.

(9 ème commandement) " Seule votre volonté doit décider, elle peut être dirigée par la réalisation de grandes tâches, elle sera morale même dans sa cruauté. Tenez-vous à l'écart des Russes, souvenez-vous qu'ils ne sont pas des Allemands mais des esclaves. Nous ne voulons pas amener les Russes sur la voie du National Socialisme, mais en faire un instrument entre nos mains. Vous devez conquérir la jeuhesse et lui indiquer sa tâche et la punir si elle se relâche. "

H0500 – 0035

20/2/46

D.1

12 à 13 h.

"L'examen des requêtes vous prendra le temps qui vous est nécessaire pour remplir vos devoirs d'Allemand Vous n'êtes ni des juges d'instruction, ni le "mur des lamentations". (10ème commandement)

"L'estomac russe est élastique, aussi n'ayez pas de fausse pitié pour lui." (11ème commandement)

Tels sont les commandements destinés aux "Fuherer de l'agriculture" qui, plus exactement, devraient être appelés des commandements d'anthropophages. Le dossier commence par ces commandements, puis suit un programme concrètement élaboré du pillage de l'économie agricole de l'URSS. Au début de ce programme nous lisons :

"Directives principales sur l'organisation de l'économie rurale de l'Est (groupes agricoles). Le but de la politique de ravitaillement de cette campagne est :

"1°) d'assurer le ravitaillement pour plusieurs années à l'avance des forces armées allemandes et de la population civile allemande."

Vous voyez, Messieurs les Juges, qu'on a indiqué par une formule claire et nette les buts d'agression contre l'URSS. Evidemment, cette formule n'englobe pas tous les buts. Le but ne consistait pas uniquement dans le pillage du ravitaillement, et il était loin d'être limité au seul pillage des produits alimentaires. Ce n'est qu'un extrait du dossier des "Fuehrer à l'agriculture" mais ils n'étaient pas les seuls à recevoir des directives de pillage. Dans son ensemble, ce dossier contient d'autres chapitres soigneusement approfondis, relatifs au pillage de l'économie rurale de l'Union Soviétique. Le Tribunal trouvera ce document page 68 du Livre de documents :

1°) 12 commandements

H0500 – 0036

2°) Directives principales sur l'économie rurale.

3°) Plan de l'organisation.

4°) Instructions pour les fuehrer régionaux de l'économie rurale.

5°) Instructions pour la formation des cadres.

6°) Instructions concernant la réception et l'administration des Sovkhozes.

7°) Instructions concernant la réception et l'administration des kolkhozes.

8°) Dépôts MTS de machines et tracteurs. Instructions sur la réception et l'administration.

9°) Instructions sur la comptabilité.

10) Ravitaillement de la ville.

11°) Calendrier des travaux agricoles.

12°) Tableau des prix."

Je ne veux pas, Messieurs les Juges, prendre votre temps en lisant tous ces documents qui comprennent 98 pages de texte dactylographié.

Du document déjà présenté au Tribunal par mes collègues américains, sous le n° USA 147, le 10 Décembre, je ne lirai que quelques lignes. Ce document est un compte-rendu du discours de Rosenberg, dans une conférence secrète du 20 Juin 1941, consacrée aux questions de l'Est. Dans son exposé, Rosenberg a notamment déclaré :

"Le ravitaillement du peuple allemand pendant ces années se place indubitablement à la tête des exigences allemandes à l'Est. A cet égard, les régions du sud et du Caucase septentrional devront servir pour établir l'équilibre de la situation alimentaire en Allemagne. Nous ne nous considérons nullement obligés de nourir également le peuple russe aux dépens de ces riches régions. Nous savons que c'est

H0500 - 0037

une nécessité cruelle qui dépasse les limites des sentiments Il est certain qu'il sera indispensable de procéder à une vaste évacuation, et que les Russes auront sans doute à passer de très dures années."

Ainsi, les chefs de l'Allemagne hitlérienne définissaient les problèmes qui se posaient tout en préparant l'agression contre l'Union Soviétique.

Au mois d'Août 1942, notamment le 26 et le 28 Août, à la conférence de Rovno, le Gauleiter Koch, qui venait d'arriver du Quartier Général d'Hitler a parlé. Le procès-verbal de cette conférence a été retrouvé dans les archives de Rosenberg. Ce document a été mis à notre disposition par le Ministère Public Américain, comme 264 PS, et je le présente au Tribunal sous le n° URSS 284. Je cite un extrait de ce document (page 74 du Livre de documents)

"Lui (Koch) a exposé son point de vue politique et ses tâches en qualité de Reichscommissar de la façon suivante : il n'y a pas d'Ukraine indépendante. Le but de notre activité ne consiste pas à rendre les Ukrainiens heureux, mais à les obliger de travailler pour l'Allemagne. L'Ukraine doit donner ce dont manque l'Allemagne. Cette tâche doit être accomplie à n'importe quel prix ... Le Fuehrer exige de l'Ukraine 3 millions de tonnes de grains qui doivent être livrées."

Plus tard, je démontrerai comment ce chiffre préalablement fixé à 3 millions de tonnes de grains a été "surpassé" par les bandits hitlériens, dont l'appétit sauvage croissait de mois en mois. Toute cette organisation de pillage a été conçue et étudiée à l'avance par le Gouvernement criminel hitlérien, qui a en même temps mis sur

H0500 - 0038

pied un schéma d'organisation d'un mécanisme spécial, pour l'exécution d'un pillage organisé, et des méthodes concrètes ont été conçues pour le pillage des territoires occupés.

- Directives pour la Direction économique -
- Dossier vert -

Je vais maintenant citer avec la permission du Tribunal, quelques extraits du document secret du Reichsmaréchal Goering, saisi par les Unités de l'Armée rouge. Ce document est intitulé : "Directives sur l'économie dirigée" (dossier vert). Il a déjà été partiellement cité par mes collègues du Ministère Public Américain, et le Ministère Public Soviétique le présente sous le n& URSS 10. Sur la première page de ce document, que le Tribunal trouvera page 76 du Livre de documents, on lit :

"Etat-Major de l'Est pour la Direction Economique.

"Document secret de l'Etat-Major.

"Note :

"La directive présente doit être considérée jusqu'au jour X comme document secret de l'Etat-Major (document d'Etat d'importance primordiale) et après le jour X comme un document non secret, destiné uniquement aux besoins du service.

"Directives d'ordre économique dans les territoires de l'Est récemment occupés.

"1ère partie : tâche et organisation économique.

"Berlin, Juin 1941. Imprimé par le Commandement Suprême des Forces Armées."

Il résulte du texte de ce document que ces directives ont été éditées juste avant l'agression de l'Allemagne contre l'URSS, et ont été destinées à , je cite, "l'orientation du commandement militaire et des instances

H0500 - 0039

économiques de l'Armée dans la sphère des problèmes économiques dans les régions de l'Est soumises à l'occupation."

En exposant les problèmes économiques principaux, les "directives" disent, dans le premier paragraphe :

"1°) Conformément à l'ordre du Fuehrer, il est indispensable de prendre toutes les mesures pour l'exploitation immédiate et totale des régions occupées au bénéfice de l'Allemagne. Toutes les mesures qui pourraient empêcher la réalisation de ce but doivent être ajournées ou complètement abrogées.

"2°) L'exploitation des régions soumises à l'occupation doit être réalisée en premier lieu dans le domaine de l'économie des produits alimentaires et du pétrole. Obtenir pour l'Allemagne autant que possible des denrées alimentaires. Tel est le principal but économique de cette campagne. A côté, l'industrie de guerre allemande doit recevoir d'autres matières premières des territoires occupés, dans la mesure où cela est techniquement possible, en tenant compte de la sauvegarde de l'industrie dans ces régions."

Je passe la suite de cet extrait, et pour abréger j'en arrive à la citation suivante, que le Tribunal trouvera page 78 du Livre de documents.

"L'opinion que les territoires occupés doivent être remis en ordre aussi rapidement que possible et que leur économie doit être rétablie est absolument déplacée. Bien au contraire, le traitement à appliquer aux diverses régions du pays doit être très varié. Le rétablissement de l'ordre doit se réaliser seulement dans les régions dans lesquelles nous pouvons trouver des réserves considérables de produits agricoles et de pétrole."

Je passe la deuxième partie de cette citation,

H0500 - 0040

Ces plans de pillage organisé de l'Union Soviétique établis bien à l'avance, continuent en prévoyant d'une manière détaillée le transfert en Allemagne, venant de l'URSS de toutes les matières premières, de tous les stocks et réserves de marchandises, ainsi que le pillage général de la population civile. Je cite en preuve des extraits de ce document que je ne lirai pas en entier : (Le Tribunal trouvera des extraits cochés à la page 77 et à la page 78 du Livre de documents)

"Toutes les matières premières qui nous sont nécessaires, les produits demi-finis et finis dont nous avons besoin doivent être retirés du commerce par voie de décret, de réquisitions, et de confiscations."

Page 78 :

"La centralisation et le transfert en Allemagne de toutes les réserves de platine, magnesium et caoutchouc (extrait de l'Article "Matières premières et exploitation des ressources en marchandises" paragraphe 1)

"Les produits alimentaires ainsi que les objets d'usage quotidien et personnel et vêtements trouvés dans la zone des opérations militaires ou derrière la zone d'opération doivent, en premier lieu, être mis à la disposition des services de l'économie militaire."

(Page 73, au verso, fin de citation)

Dans l'article "Instructions", intitulé : "Organisation économique" , on donne le schéma d'un appareil ayant de nombreuses ramifications, et créé pour réaliser le pillage organisé de l'URSS. Je cite une suite d'extraits de cet article, que les Juges trouveront page 79 du Livre de documents :

"Questions d'ordre général.

"Pour assurer l'unité de la direction économique

H0500 - 0041

dans la zone des opérations militaires, ainsi que dans les régions administratives qui vont être créées, le Maréchal du Reich a organisé ~~xx~~ :

"Un Etat-Major pour l'Administration économique de l'Est qui lui est directement subordonné, et dont la direction est assumée par son représentant, le Secrétaire d'Etat Koerner.

"Les indications du Maréchal du Reich s'étendent à toutes les sphères de l'économie, y compris le Ravitaillement et l'agriculture."

En attirant l'attention du Tribunal sur ces extraits que je viens de citer, je considère comme définitivement établi que l'accusé Göring a été non seulement personnellement à la tête de l'organisation pour le pillage de la propriété privée, publique et d'Etat, mais encore par la suite il a directement dirigé un énorme appareil spécialement conçu dans ces buts criminels.

Des extraits du Dossier Vert indiquent clairement le schéma de construction de cet appareil :

"L'organisation de l'économie dans le théâtre des opérations militaires.

"1°) Les Sections de l'économie militaire de l'Etat-Major pour l'économie de l'Est, pour autant que leur activité s'étend sur le théâtre des opérations militaires, feront partie des Etats-Majors des armées.

"a) a l'arrière d'un groupe d'armées.

Un département de la Section économique est attaché à chaque Commandant de l'arrière d'un groupe d'armées.

Une ou plusieurs unités économiques sont attachées à chaque division de protection.

Un groupe économique est attaché à chaque kommandantur de campagne.

H0500 – 0042

"b) A l'arrière d'une armée .

Un département économique ou un officier de liaison de la Direction de l'économie militaire et des armements est attaché à chaque Commandement général de l'Armée.

Un groupe économique attaché à chaque Kommandantur de campagne se trouvant dans la région de l'armée subordonné au Commandement de l'armée. En plus, dans la mesure où cela s'avère nécessaire, des unités économiques subordonnées dans le plan militaire au Commandement Général de l'armée seront envoyées."

Plus loin, dans le paragraphe 4 du même article sous le titre : "Structure des administrations économiques séparées", tout le schéma de l'organisation de l'Etat-Major pour l'économie de l'Est est indiqué.

Je vais vous le citer, pour raccourcir et résumer. Le Tribunal trouvera le document auquel je me réfère page 79 du Livre de documents et suivantes. Le Chef de l'Etat-Major économique avec le groupe dont il est le chef :

Groupe A, qui a comme tâche l'approvisionnement et l'agriculture, qui dirige "toute l'agriculture et l'approvisionnement de l'armée."

Groupe B, qui s'occupe de l'industrie des matières premières, de l'économie forestière, financière et bancaire, de la propriété immobilière et du commerce.

Groupe M, ayant dans sa compétence l'économie de l'industrie d'armement, et l'économie du transport;

"Des inspections économiques" attachées au groupes d'armées dirigeant l'exploitation économique des régions de l'arrière.

"Des équipes économiques" organisées "dans les régions de chaque division de protection", composées d'of-

H0500 - 0043

ficiers spéciaux et de quelques spécialistes pour des branches particulières de départements spéciaux" pour "la sauvegarde de l'équipement industriel" et "pour la sauvegarde des matières premières".

"Des groupes économiques" attachés aux Kommandanturs de campagne, ayant comme fonction (je cite) :

"la satisfaction des besoins courants des troupes se trouvant dans les rayons d'action de la Kommandantur de campagne, ainsi que la préparation de l'exploitation économique du pays, pour les besoins de l'économie de guerre." A ce groupe économique seront rattachés des spécialistes pour l'exploitation de la main-d'oeuvre, pour l'approvisionnement en vivres et l'agriculture, l'économie industrielle et les questions d'économie générale.

"Des sections économiques" rattachées au Commandement général de l'Armée, avec des bataillons techniques spéciaux et des sections spéciales. Ainsi "des sous-sections d'une information de l'économie industrielle, en particulier sur les questions de matières premières, et de pétrole, des sous-sections pour le contrôle et la sauvegarde des produits et machines agricoles, y compris les tracteurs".

Le même schéma prévoit également des détachements techniques spéciaux pour le pétrole (bataillons ou compagnies) et ce qu'on appelait des "sections pour les mines".

De cette manière, sous la direction immédiate de l'accusé Goering, a été à l'avance conçue, préparée, formée et entraînée toute une armée de bandits de tous grades et de toutes les spécialités pour un pillage organisé du patrimoine national de l'URSS.

Pour éviter toute perte de temps, Messieurs les Juges, au lieu de lire le texte complet du dossier Vert, je vais me borner à énumérer d'autres articles de ce dossier qui portentles noms suivants :

H0500 - 0044

20/2/46

D. 10

12 à 13 h.

(ceci se trouve à la page 77 du Livre de documents)

- Réalisation des problèmes économiques isolés.
- Transports économiques.
- Problèmes de la sauvegarde militaire de l'économie.
- Approvisionnement des troupes en ressources du pays.
- Exploitation de la main-d'oeuvre, mobilisation de la population locale.
- Trophées de guerre, rémunérations des services rendus, butin de guerre, butin de guerre navale.
- Problèmes économiques dans la sphère de l'industrie de guerre.
- Matières premières et utilisation des stocks de marchandises.
- Finances et économie de crédit.
- Commerce extérieur et clearing.
- Contrôle des prix.

De cette manière, le pillage dans tous les domaines de l'économie nationale de l'URSS a été prévu.

Pour conclure, je vais lire l'ordre de Keitel, en date du 16 Juin 1941, dans lequel, six jours avant l'attaque sur l'URSS, il a prescrit à tous les détachements militaires de l'armée allemande l'exécution de toutes les directives du "Dossier Vert". Je cite cet ordre : (Dans le Livre de document, le Tribunal trouvera ce document à la page 89, au verso)

"Sur l'ordre du Fuehrer, le Reichsmarshall a créé la "Directive pour l'Administration Economique dans les territoires soumis à l'occupation".

"Ces directives du "Dossier Vert" sont destinées

H0500 – 0045

à l'orientation de l'administration militaire et des organismes économiques dans la sphère des problèmes économiques des régions de l'Est soumises à l'occupation. Elles comportent des indications relatives à l'approvisionnement des troupes en ressources du pays, et donnent des indications aux détachements militaires sur l'assistance à donner aux organismes économiques. Ces indications et dispositions doivent être exécutées par les unités militaires.

"Une exploitation immédiate et totale des régions occupées au profit de l'Economie de guerre allemande, en particulier dans le domaine de l'économie des denrées alimentaires et du pétrole a une importance exceptionnelle pour la poursuite de la guerre."

Je passe la 2ème partie de cet ordre où l'on cite d'une façon concrète comment on doit suivre les directives du "Dossier Vert", et je lis le dernier paragraphe de l'ordre de Keitel :

"A l'aide des Kommandanturs de campagne organisées dans les régions les plus importantes d'agriculture et de pétrole, l'exploitation du pays doit être faite sur une large échelle."

"Signé : Keitel."

La dernière phrase de ce document disant que l'exploitation du pays doit être faite sur une large échelle a été exécutée par les unités de l'armée allemande et les régions occupées de l'URSS, dès les premiers jours de la guerre, ont été soumises au pillage le plus impitoyable.

En confirmation de cela, je présenterai plus tard au Tribunal une suite de documents allemands originaux, ordres, instructions, décrets, etc... émanant des chefs militaires divers.

H0500 - 0046

20/2/46

D. 1.

12 à 13 h.

Pour terminer avec le "Dossier Vert", je dois constater, en conclusion, que ce document surprenant est un témoignage convainquant d'une qualification exceptionnelle pour le pillage, et d'une expérience immense en "gangstérisme" possédée par les conspirateurs hitlériens.

Réalisation du programme de pillage et de brigandage.

Un programme d'une vaste conception et, étudié jusque dans ses moindres détails par les conspirateurs nazis a permis un commencement de réalisation d'un programme de pillage des territoires occupés de l'URSS par les agresseurs hitlériens dès les premiers jours de l'agression sur l'URSS.

Outre le pillage organisé, réalisé au moyen d'énormes appareils créés à cet effet par les "Fuehrer agricoles" , "inspecteurs ", "spécialistes en matière économique", bataillons et compagnies "techniques" et "de reconnaissance", des équipes et des détachements économiques , des "agronomes militaires", etc... le pillage a été largement encouragé par le Gouvernement hitlérien et le Commandement Suprême des Armées allemandes. Ce qu'on encourageait surtout, c'était l'intérêt matériel. Les soldats et officiers allemands ont reçu des possibilités énormes de piller la population civile et d'envoyer leur butin en Allemagne.

Le pillage général et universel de la population des villes et des villages des territoires occupés de l'URSS et l'évacuation en masse en Allemagne de la propriété personnelle des citoyens soviétiques, ainsi que des biens de coopérative et d'Etat, était exécuté partout où apparaissait

H0500 - 0047

la horde des agresseurs germano-fascistes suivant un plan préconçu.

Je passe, Messieurs les Juges, à la présentation de documents séparés du Gouvernement Soviétique concernant cette question.

Notes du Commissaire du Peuple pour les Affaires Etrangères.

Déjà quelques mois après la perfide agression de l'Allemagne contre l'URSS, le Gouvernement Soviétique reçut une suite de données indiscutables concernant les crimes de guerre commis par les troupes hitlériennes sur les territoires soviétiques envahis.

Le Tribunab a déjà le document URSS 51 : c'est la note du Commissaire du Peuple pour les Affaires Etrangères de l'URSS Molotiv, du 6 Janvier 1942. Pour éviter des répétitions, et pour raccourcir, je vais lire seulement quelques extraits de cette note qui se rapporte directement au thème de mon exposé. Vous trouverez les citations que je vais faire cochées au crayon rouge, à la page 89 verso du Livre de Documents.

"Chaque pas de l'armée fasciste et de ses Alliés sur le territoire envahi de l'Ukraine et de la Moldavie, de la Russie Blanche et de la Lithuanie, de la Lettonie et de l'Esthonie, du territoire Karelo-finnois, des districts et des régions russes, porte la destruction et l'anéantissement d'innombrables richesses matérielles et valeurs culturelles du peuple."

Dernier paragraphe de cette citation :

"Dans les villages occupés par les Autorités allemandes, la population civile est soumise à un pillage

H0500-0048

sans retenue. Les paysans se voéant privés de leurs biens acquis par des dizaines d'années de travail opiniâtre, sont privés de leurs isbas, de leur bétail, de leur pain, de leurs vêtements, de tout, jusqu'à la dernière chemisette d'enfant, jusqu'à la dernière poignée de blé. Dans de nombreux cas, la population rurale, y compris les vieillards les femmes et les enfants, a, sitôt après l'occupation du village, été chassée par les occupants allemands de ses demeures et se trouve obligée de chercher un refuge dans des cabanes de terre, dans les crevasses du sol, dans les bois, ou tout simplement à la belle étoile. Les occupants, en plein jour, sur les routes, déshabillent et déchaussent les gens, le premier venu, y compris les enfants. Ils traitent cruellement tous ceux qui essaient de protester ou de s'opposer de quelque manière au pillage.

Dans les villages des régions de Rostov et de Voroshilovgrad en Ukraine, libérés maintenant par l'Armée rouge, les fermiers ont été soumis de la part de l'envahisseur à des pillages répétés, au fur et à mesure du passage des unités de l'Armée allemande. Chaque unité recommençait le pillage, les indendies, les exterminations. La même chose s'est produite à Moscou, à Kalinine, à Tula, à Orel à Leningrad, et dans d'autres régions où l'Armée rouge a ~~xxxxxxxxxxxxx~~ chassé les restes des troupes des envahisseurs allemands.

Pour économiser du temps, je ne veux pas lire la suite des paragraphes de cette note, et je vais simplement résumer au Tribunal qu'on y rapporte une série de faits concrets, de pillages de la population civile, dans diverses régions, villages, districts de l'Union Soviétique. On y cite les noms des gens pillés et la liste des objets et des propriétés dont ils ont été privés, car tous ces cas se

H0500 - 0049

ressemblent. Je ne fais que citer brièvement cette partie de la note de Molotov. (page 42, dernier paragraphe du texte russe, et pour M.M. les Juges, page 100 du Livre de documents.)

"L'orgie de pillage des officiers et des soldats allemands s'est étendue à toutes les régions occupées Les Autorités allemandes ont rendu légal le maraudage dans leur armée. Le Gouvernement allemand y voyait la réalisation du principe de banditisme, conformément auquel chaque membre de l'Armée allemande doit être personnellement et matériellement intéressé dans la guerre."

En citant l'instruction secrète du 17 Juillet 1941 adressée à tous les Chefs de Brigades de propagande de l'Armée allemande, et découverte par l'Armée rouge au cours de la défaite de la 78ème division d'infanterie, on montre directement la volonté d'entretenir chez chaque officier et soldat de l'Armée allemande le sentiment qu'il a un intérêt matériel personnel dans la guerre.

Les ordres de même genre incitant dans l'armée à des pillages en masse et à l'assassinat des civils, ont été donnés à d'autres armées combattant aux côtés de l'Allemagne.

Dernier paragraphe de cette note :

"Sur le front germano-soviétique et en particulier près de Moscou, on voit de plus en plus des officiers et soldats fascistes vêtus de vêtements volés, les poches bourrés d'objets volés, et leurs tanks remplis de vêtements de femmes et d'enfants arrachés aux victimes, ainsi que du linge. L'Armée allemande devient de plus en plus une armée de voleurs et de maraudeurs féroces qui pille et saccage des villages florissants de l'Union Soviétique, ravage et détruit les biens et possessions de la population ouvrière

H0500 - 0050

fruit de son honnête labeur."

"Ce sont là des faits qui témoignent, dit la note, de l'extrême dépravation et de la dégénérescence morale de l'Armée hitlérienne qui, par son pillage, ses vols et son maraudage s'est attiré le mépris et l'exécration courroucée de tout le peuple soviétique."

Quelques mois après, le 27 Avril 1942, en relation avec les données qui continuent à affluer, relatives aux crimes accomplis par les troupes germano-fascistes, le Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères Molotov a publié pour une seconde fois la note sur les crimes monstrueux qui les cruautés et les violences des usurpateurs nazis dans les régions occupés soviétiques, et sur la responsabilité du Gouvernement et du Commandement allemand pour ces crimes. Ce deuxième document est présenté au Tribunal.

M. LE PRESIDENT - Que voulez-vous dire par "publier" ?

Conseiller SHEYNIN - Cela veut dire que cette note a été d'abord adressée à tous les gouvernements avec lesquels l'URSS avait des relations diplomatiques, et ensuite le texte de cette note a été publié par la presse officielle soviétique. Ce document a déjà été présenté au Tribunal par le Ministère Public Soviétique, sous le n° URSS 51. Je vais également résumer quelques extraits qui se rapportent au thème de mon exposé au Tribunal.

M. LE PRESIDENT - Nous allons peut-être ajourner maintenant la séance.

- La séance est suspendue à 12 heures 45, jusqu'à 14 heures.

H0500 - 0051

LE PRESIDENT

Vous allez trop vite

CONSEILLER CHEININE

Dans une quantité de localités libérées de la région de Kourch et Orel on a trouvé l'ordre suivant : "les balances, sacs, lampes, pots et poêles, pinces, rideaux biens tels que ~~xxxxx~~," blés, grains pétrole, benzine, toiles cirées, cuirs et peaux, phonographes et disques doivent être remis au bureau du commandant ; les personnes coupables de violation du récent ordre seront fusillées"

de 1941 1er décembre

Un ordre" du commandant allemand de la ville de Staropol et concernant la livraison des biens par la population sous peine de fusillade indique : textiles, linge, soulbers toile à sac, meubles, vêtements de dessus bottes, savons, parties métalliques, tous les différents instruments d'optique, articles de ménage et autres"

Dans la région de Moscou, les envahisseurs ont confisqué lesornements de l'arbre de Noël et les jouets de Nouvel An, linges d'enfants, pendules, samovars"

Je termine enfin en lisant le dernier alinéa de cette note : le caractère universel du brigandage préparé par le gouvernement de Hitler sur lequel le gouvernement allemand a essayé de fixer l'approvisionnement de l'armée est bien indiqué par les choses suivantes :

"Dans 25 districts de la région de Toula, rien que dans cette région, les envahisseurs ont saisi chez les citoyens soviétiques : 14.048 vaches
11.860 porcs
28.459 moutons
213.678 poules, oies et canards et détruit
25.460 ruches d'abeilles

Je passe la suite qui parle de bétail et de volaille enlevés dans différentes régions. M.M. les Juges, dans les notes que j'ai lues ne sont exposés que quelques faits parmi les crimes de pillages innombrables accomplis par les hitlériens sur le sol soviétique. Avec l'autorisation du Tribunal, je veux présenter maintenant quelques documents allemands d'après lesquels vous verrez ce que pendaient les chefs et les fonctionnaires eux-mêmes de la conduite de leurs soldats. Je lirai plus tard les avis sincères des chefs germano-fascistes

H0500-0052

à savoir qu'il ne faut pas gêner les soldats et les officiers allemands dans leur maraudage. Il est évident que dans ces conditions, le manque complet de sens moral des troupes germano-fascistes ne pouvait pas étonner. On a pu voir les nazis se voler les uns les autres suivant le dicton russe : un larron a volé un bâton à un autre larron

Permettez-moi maintenant de vous lire quelques extraits du document que je présente au Tribunal sous le n° URSS285 ; c'est l'extrait du rapport du commissaire régional allemand de Jitomir au commissaire général de cette ville en date du 30 novembre 1943 ; vous trouverez ce document à la page 93 du Livre de documents? Je lis :

"Avant que l'administration allemande ait évacué Jitomir, on pouvait observer que les troupes y stationnant défonçaient les logements des Allemands du Reich et s'emparaient de tout ce qui présentait une valeur quelconque. A cette occasion furent volés les bagages personnels de ceux des Allemands qui travaillaient encore dans leurs bureaux Quandla ville fut de nouveau reprise, il fut prouvé que les logements des Allemands n'avaient presque pas été dévalisés par les habitants mais à peine les troupes allemandes avaient-elles pénétré dans la ville qu'elles commencèrent à piller les appartements et les usines."

Je cite le 2 ième extrait de ce document :

"Les soldats non contents de prendre tout ce qui peut leur être utile démolissent en partie ce qui reste, brûlent les meubles de valeur bien qu'il y ait suffisamment de bois de chauffage"

Je lirai maintenant l'extrait du rapport du commissaire régional allemand de la ville de Korostichev adressé au Commissaire général de Jitomir. M.M. Les Juges le trouveront à la page 94 du Livre de documents? Je lis :

H0500 – 0053

" La conduite des soldats allemands a été malheureusement mauvaise. Contrairement aux Russes, ils démolirent le dépôt, même lorsque le front était encore loin. Les céréales avec le blé de semence furent dilapidés en quantités énormes. On peut l'admettre encore de la part des unités combattantes... Après le retour de nos troupes à Potelna, les dépôts furent imédiatement fracturés, Plus tard, le Guébit et le groupement agricole clouèrent les portes qui de nouveau furent forcées par les soldats ."

Autre extrait :

"Le Groupement agricole" m' informa que la ferme laitière fut pillée par les unités en retraite"

Autre extrait :

"Sous les yeux des Ukrainiens fut dévalisée la coopérative : ce poste ne put résister à la poussée des soldats"

Dernier extrait : " Les poules et la volaille étaient tuées et volées par les soldats sans qu'aucun veuille en répondre. Ces unités militaires présentaient un spectacle véritablement catastrophique"

C'est ainsi M.M. les Juges que se présenta la conduite du soldat allemand sous la plume d'un commissaire allemand dans un rapport officiel. On ne peut douter de l'objectivité de ce rapport d'autant plus qu'il est complété par le rapport très vivant de la Société Ukrainienne des fournitures pour l'Agriculture, société allemande adressé au Commissaire général de Jitomir. Voici comment est décrit dans cette lettre une descente de soldats allemands dans les locaux de la société :

"L'office était complètement saccagé et dans un désordre indescriptible ; tout le matériel de bureau était dispersé dans les pièces, les armoires et les meubles fracassés, leur contenu et ce qui pouvait s'emporter étaient entassés pêle-mêle. Les caisses contenant des documents qui n'a-

H0500 - 0054

vaient pas été évacués furent éventrées et leur contenu répandu sur le sol"

2 ième extrait : "La maison située Haupstrasse 57" de 20 pièces présentait un spectacle affreux ; il n'y avait plus de tapis, pas un fauteuil ni un divan, aucun lit, ni matelas à ressort, ni chaises ni fauteuils de bois"

Je passe quelques passages "L'état dans lequel se trouvaient ces appartements bouleversés est difficile à décrire."

Je passe encore deux extraits du document : Tel est, M.M. les Juges, le cri de l'âme des pillards allemands de la Société ukrainienne des fournitures pour l'Agriculture qui se plaignaient des bandits de l'armée allemande. Pour vous montrer que de tels faits avaient lieu non seulement dans les villes de Jitomir et de Korostichev mais dans tous les lieux où passaient les Allemands je vous présente encore un rapport qui cette fois émane du Commissaire de la région de Kazatin où l'on peut lire textuellement :

"Les soldats allemands volaient les produits alimentaires, bétail, voitures" A près ce début laconique mais significatif suivent des détails non moins significatifs

" Le caporal-chef exigea du Commissaire régional en le menaçant du pistolet les clefs de la grange. En réponse à ma déclaration que la clef se trouvait dans ma poche, il il a hurlé ; "donne la clef !" puis il a sorti son pistolet l'a braqué sur ma poitrine et a crié :"Je vous descendrai, vous n'êtes qu'un saboteur !"Et en même temps, il continuait de m'insulter. De force, il introduisit sa main dans ma poche et s'empara de la clef en disant : "Moi seul peux commander, vous êtes le Sonderführer ou quelque chose de ce genre, vous ne pouvez qu'envoyer les oeufs et autres produits chez vous !" Ceci eut lieu devant un grand nombre d'Allemands et d'Ukrainiens."

Dans un autre rapport du Dr Moisich, chef de

H0500 - 0055

la section principale,au Commissaire général de Jitomir du 4 décembre I943, ~~xxxxxxxxxxx~~ mais je ne lirai pas le rapport pour gagner du temps. Tous ces documents sont présentés au Tribunal, ils ont d'ailleurs été présentés par le ministère public soviétique et américain,~~qui~~ le ministère public américain l'a enregistré sous le N° PS 28I

Je ne présenterai pas d'autre document, documents dont dispose le ministère public soviétique du fait que ceux que j'ai déjà présentés me semblent suffisants pour caractériser la conduite du soldat allemand Il est facile de se représenter comment se conduisaient ces soldats vis-à-vis de la propriété des citoyens soviétiques et des institutions publiques d'Etat soviétiques.

Je passerai maintenant à la présentation et à la lecture des actes et des communiqués de la Commission extraordinaire d'Etat pour l'établissement et l'instruction des crimes commis par les envahisseurs germano-fascistes et leurs complices; Avec votre permission et dans le but d'économiser du temps, je ne lirai que les paragraphes des documents se rapportant directement à la spoliation et au pillage de la propriété publique, privée et de l'Etat sur les territoires de l'URSS momentanément occupés par les hitlériens.

Le ministère public russe a déjà présenté sous le n° URSS 45 unbrapport sur les destructions commises par les hitlériens dans la ville de Rovno et dans sa région. Conformément à un paragraphe de ce rapport, il est dit que pendant toute la période de leur présence à Rovno et dans la province de Rovno, les officiers, les soldats et les fonctionnaires hitlériens pillaient sans arrêt les civils soviétiques et volaient les biens des institutions culturelles.

Je ne donnerai pas d'autres détails de ce rapport de la commission.

H0500 - 0056

Dans la communication de la Commission extraordinaire d'Etat sur les crimes commis par les hitlériens à Riew, présentée au Tribunal sous le n° URSS 9, il est dit également que les hitlériens pillaient la population de Riew. Je citerai les extraits les plus brefs de ce rapport.

"Les occupants allemands dans la ville de Kiew ont pillé et évacué en Allemagne le ravitaillement et le matériel des entreprises industrielles"

Plus loin, nous trouvons un rapport concernant un endroit appelé Kiew Petcher qui nous parle du honteux pillage de ces lieux. Dans les autres dépositions, suivant les ordres criminels du gouvernement allemand et du commandement suprême de l'armée allemande, les acolytes de l'Allemagne hitlérienne prenaient également part au pillage et aux autres crimes. Ainsi par exemple, les troupes roumaines qui occupaient temporairement Odessa pillèrent conformément aux directives de leurs maîtres allemands et de concert avec les militaires allemands, cette ville florissante.

Dans le communiqué de la Commission extraordinaire d'Etat sur les crimes commis par les envahisseurs germano-roumains, on dit que "pendant le temps qu'ils furent maîtres d'Odessa, les Roumains causèrent un grand préjudice à la vie économique de la ville.... Les envahisseurs germano-roumains saisirent dans les kolkoses et chez les kolkosiens et transportèrent en Roumanie 1.042.013 quintaux de céréales, 45.227 chevaux, 87.646 bovins, 31.821 porcs, etc."

Le rapport de la Commission d'Etat extraordinaire sur les exactions commises par les germano-fascistes à l'industrie et à l'économie de cette ville, aux institutions culturelles, aux établissements d'enseignement public de la région de Stalinsk, rapport présenté au Tribunal sous le n° URSS 2, nous indique aussi de multiples cas de pillages et de transfert en Allemagne de nombreux matériel d'usines de cette région industrielle.

H0500 - 0057

Avec l'autorisation du Tribunal, je passerai sans les lire les extraits du rapport concordant de la Commission d'Etat extraordinaire. Pour faciliter le travail des interprètes, je leur indique que je passe à la page 55 et je ne veux citer que quelques communiqués de la Commission extraordinaire d'Etat relatifs à certaines régions de la République soviétique d'Ukraine.

Cette florissante république soviétique fut soumise par les hitlériens à un pillage acharné. Les conspirateurs ukrainiens considéraient l'Ukraine comme une de leurs meilleures conquêtes et la dépouillaient de ses richesses avec une avidité exceptionnelle.

Je voudrais lire quelques documents allemands confirmant ces faits. Dans une lettre de Rosenberg adressée au Reichsleiter Bormann, datée du 7 octobre 1944, (document déjà présenté par le ministère public des Etats-Unis sous le N° USA 338) il est indiqué que la société commerciale allemande de l' Est pour l'offre et la demande agricole a, rien que pendant la période de 1943 au 31 mars 1944, ramassé et transporté en Allemagne, je lis :

"Céréales : 9.200.000 tonnes, viandes et produits de la viande 622.000 tonnes, graines oléagineuses 950.000 tonnes, beurres 208.000 tonnes, sucre 400.000 tonnes, fourrage 2.500.000 tonnes, pommes de terre 3.200.000 tonnes etc... "

Tel fut le rapport de l'accusé Rosenberg au premier adjoint d'Hitler sur ses résultats économiques.

Il faut reconnaître que pendant la première année de la guerre, l'appétit des hitlériens était tellement gros qu'il provoquait des doutes même dans leur entourage. Je lis un extrait de la lettre de l'inspecteur de l'armement en Ukraine adressée au général d'infanterie Thomas, chef du département d'armement de l'O.K.W.. Cette lettre est datée du 2 décembre 1941, elle a été présentée

H0500 - 0058

par le ministère public américain le I4 décembre I945 sous le n° USA 290. J'en lis un court extrait :

"C'est pourquoi l'exportation d'Ukraine des excédents agricoles dans le but de ravitailler le Reich serait possible sous la condition que la consommation intérieure en Ukraine soit réduite au minimum. Cela sera atteint par les moyens suivants :

I° - Extermination de toutes les bouches inutiles (juifs, populations des villes importantes de l'Ukraine telles que Kiew qui ne sont pas ravitaillées)

2° - Réduction des rations alimentaires des Ukrainiens habitant d'autres villes

3° - Réduction de la consommation alimentaire de la population rurale"

Après l'exposé de ce programme, l'auteur entre dans les considérations suivantes et écrit :

"Si l'Ukrainien est obligé de travailler, nous devons soutenir son existence physique et nous devons l'assurer non pas au point de vue sentimental mais par un calcul d'ordre uniquement économique."

Je passe le paragraphe suivant et je termine ma citation, par une lettre de Koch à Rosenberg datée du IO mars I943 - Plus tard, je présenterai d'autres documents pour confirmer ce qui a été dit. La politique de Koch a été parfaitement conforme aux ordres du gouvernement hitlérien Il faut noter qu'au début de la guerre, l'organisation des pillages des territoires occupés de l'URSS était effectuée conformément aux ordres qui figuraient au dossier vert dont nous avons déjà parlé.

Je présente au Tribunal sous le n° URSS I3 une lettre de Goering datée du 6 septembre I94I et relative à :

" L'inspection sur la saisie et l'utilisation des matières premières"

Dans cette lettre, Goering écrivait :

H0500 - 0059

(Page 3I du Livre de documents)

"La situation militaire exige que les réserves de matières premières découvertes dans les régions de l'Est nouvellement acquises soient transférées le plus rapidement possible à l'industrie de guerre allemande. Les instructions à ce sujet figurent "au Manuel pour l'administration économique des territoires occupés de l'Est."

H0500 - 0060

Je passe la dernière partie de cette citation. "Cependant lorsque dans une série de régions occupées, et notamment dans l'Ukraine, les Allemands ont créé l'ainsi-nommée administration civile et organisé une série d'organismes économiques sociaux, des discordes commencèrent à éclater entre les nombreux organes d'administration militaire et civile dont chacun s'occupait du pillage des territoires occupés.

Rosenberg, en sa qualité de Ministre du Reich pour les territoires occupés de l'Est, faisait tout son possible pour qu'en Ukraine soient liquidées les organisations économiques militaires, et que leurs fonctions soient passées à l'Administration civile allemande.

Je présente à la Cour sous le n° URSS I80 le résumé du rapport du Secrétaire d'Etat Körner relatifà cette question et daté du 3 décembre 1943.

Je lis :

Objet : 1°) Administration économique dans les territoires occupés de l'Est.

2°) Etat-Major économique général pour les territoires occupés.

Le Ministre Rosenberg a exigé ce qui suit, par sa lettre du 20 Novembre 1943, adressée au Maréchal du Reich, et dont copies ont été envoyées au Haut Commandement de la Wehrmacht/de l'O.K.W. et au Chef de la Chancellerie du Reich :

1° - Pour l'Ukraine :

a) la dissolution des services économiques militaires encore existants.

b) suppression de l'institution du Chef du service économique, de groupes d'armées : suppression de l'Union

../

H0500 - 0061

personnelle entre les rapporteurs (Fachbearbeiter) auprès du Commissaire du Reich et auprès du chef du service économique du groupe d'armée.
c) dans le cas du maintien des chefs des administrations militaires des groupes d'armée, il faut : supprimer la collaboration des experts auprès du Commissaire du Reich avec ceux qui sont attachés au chef du bureau économique du groupe d'armée."

Je passe la suite du rapport, et plus loin dans le même rapport, je trouve l'expression précise de :"Déclaration du Général de l'Etat-Major général Stapf" qui prit position au sujet de la lettre du Ministre Rosenberg, dans un mémoire adressé au Maréchal Keitel, en date du 2 décembre 1943.

Maintenant, avec l'autorisation de la Cour, je vais présenter sous le nº URSS I74, un autre document qui représente une lettre jointe du "Représentant permanent du Ministre du Reich pour les territoires occupés de l'Est", adressée au Secrétaire d'Etat Koerner, et portant sur "l'unification de la direction économique des régions occupées."

Dans ses propositions, Rosenberg exige que toute l'activité économique soit soumise sous sa direction. Comme c'est un document assez long, je demande l'autorisation à la Cour de ne pas le lire. Tout son intérêt réside dans ce que je viens de dire à la Cour.

Je passe deux pages de mon exposé, et j'arrive à la page 62 :

Le 24 Janvier 1944, Rosenberg, à nouveau, adressa une lettre à Goering, à ce sujet. Cette lettre est présentée à la Cour sous le Nº URSS I79. Dans cette lettre, Rosenberg propose : (cette lettre, se trouve MM. les

../

H0500 - 0062

Juges à la page 151 du Livre de Documents) :

"Dansle but de réaliser un travail ininterrompu à l'aide d'un personnel moi ns important, supprimer l'état-major économique OST avec tous les organismes qui lui sont subordonnés et transférer le département économique des régions occupées de l'Est à l'administration se trouvant sous mes ordres"."

Goering a répondu à cette lettre par une lettre datée du 14 février. Je présente cette lettre à la Cour sous le même nº 179. Je lis :

"Cher Camarade de Parti Rosenberg,

J'ai reçu votre lettre du 24 janvier 1944 concernant l'administration économique dans les territoires occupés de l'Est. Maintenant que, particulièrement, le Commissariat du Reich de l'Ukraine est devenu presque entièrement zone des armées, j'estime qu'il est nécessaire d'ajourner notre conférence concernant la future constitution de l'administration économique jusqu'à ce que la situation des opérations soit définitivement éclaircie."

De cette façon, Messieurs les juges, les prétentions de Rosenberg se heurtaient à l'opposition d'autres instances allemandes qui, d'une manière tenace, ne voulaient pas abandonner une activité économique aussi séduisante. Mais à son tour, Rosenberg ne se rendait pas, et continuait tenacement à insister. Je présente à la Cour sous le Nº URSS I73, le document suivant qui représente la lettre d Rosenberg à Goering, datée du 6 mars 1944. Dans cette lettre, Rosenberg se reporte à la Russie Blanche, et insiste encore une fois sur ses prétentions et ses propositions. Je ne lirai pas le long texte de cette lettre, du fait qu'elle est présentée entièrement à la Cour.

../

H0500 – 0063

Goering continuait à douter, et ne donnait pas à cette question une solution favorable à Rosenberg. Alors ce dernier, un mois après l'envoi de la lettre que je viens de lire, le 6 avril 1944, a de nouveau adressé à Goering un de ses messages périodiques, en se référant à l'expérience faite en Russie Blanche. Je présente ce document à la Cour sous le N° URSS I76S. Permettez-moi de ~~ne/xxxx~~ pas le lire, son contenu est à peu près analogue au précédent, et je ne pense pas qu'il vous intéresse d'une façon particulière. Je passe donc les pages 64 et 65.

De cette façon, Messieurs les juges, l'Armée Rouge avait déjà commencé de porter les derniers coups écrasants aux hordes germano-fascistes, et les pillards hitlériens continuaient, à l'intérieur du Parti Nazi, à se disputer. J'estime que je n'ai pas besoin de démontrer que pendant ce marchandage les régions occupées étaient saccagées fiévreusement, aussi bien par les ~~xxxxxx~~ organismes militaires que civils.

Maintenant, Messieurs les juges, je vous présenterai d'une façon brève des extraits du rapport de la Commission Extraordinaire d'Etat relative aux crimes des envahisseurs hitlériens perpétrés dans les républiques socialistes soviétiques de Lithuanie, de Lettonie, et d'Estonie, qui furent également soumises au pillage impitoyable de la part des envahisseurs germano-fascistes.

Dans le communiqué de la Commission Extraordinaire d'Etat, concernant les crimes hitlériens en R.S.S. de Lithuanie, que je présente au Tribunal, on y trouve ce qui suit: (tous ces communiqués ont déjà été présentés à la Cour par le Ministère Public Soviétique)

...."D'après des données incomplètes, rien que dans

../

H0500 – 0064

14 cantons de la R.S.S. de Lithuanie, le contingent de bétail et d volailles, en comparaison avec les années 1940-1941 se réduisirent par suite de l'administration des envahisseurs hitlériens de la façon suivante :

Chevaux	: 135.140	Bovins	: 565.995
Porcs	: 463.340	Moutons	: 594.492
Poules	: 996.000	Oies et Canards	: 424.I78

Je vous lirai, Messieurs les juges, maintenant des extraits du communiqué de la commission extraordinaire d'Etat relatifs aux crimes ~~par~~ accomplis par les envahisseurs allemands dans la R.S.S. de Lettonie. (Page 68, second alinéa).

..."Les Allemands pillèrent en Lettonie tous les dép)ots de tracteurs et de machines agricoles et, d'après des données incomplètes, transportèrent en Allemagne 700 tracteurs, 180 automobiles, 4.057 charrues, 2.8I5 cultivateurs, 3.532 herses, I0.600 moissonneuses et faucheuses, 506 batteuses etc.....

... "Par suite de la destruction de l'agriculture lettone par les envahisseurs allemands, le contingent du bétail diminua de 127.300 chevaux, 443.700 bovins, 3i8.200 porcs, 593.800 moutons."

Je lirai ensuite quelques extraits d'un rapport de la Commission d'Etat extraordinaire en Estonie :

..."Les envahisseurs allemands pillaient sans se restreindre le moins du monde les populations rurales de l'Estonie. Le pillage revêtait les formes de l'imposition de fournitures de produits agricoles.

Les normes des livraisons de produits agricoles établies par les Allemands furent énormes. Un paysan de la commune de Kchagari, canton de Kchariume, Pierre

../

H0500 - 0065

Rébané....." mais je ne lirai pas ce texte, je passe la citation.

Je lis à la page suivante, au second alinéa :

"Les Allemands ont enlevé aux paysans et expédièrent en Allemagne 107.000 chevaux, 31.000 vaches, 214.000 porcs, 790.000 volailles. Ils ont pillé à peu près 50.000 ruches."

Je passe, et je lis un dernier extrait de ce rapport : "Les Hitlériens enlevèrent 1.000 batteuses, 600 moteurs pour batteuses, 700 locomobiles, 350 tracteurs, et 24.78I autres machines agricoles appartenant personnellement à la paysannerie."

Messieurs les Juges, la même politique de pillage de la propriété privée, publique et d'Etat était également accomplie par les envahisseurs germano-fascistes dans les les régions occupées de Russie Blanche, de Moldavie, de la République Socialistes Soviétique Carélo-Finlandaise et de la République socialiste Fédérative Soviétique Russe.

Dans diverses régions de l'URSS, et au cours de différentes périodes de la guerre, diverses formations militaires et organisations employaient les mêmes méthodes de pillage selon un même plan, en poursuivant les mêmes buts criminels. Ce plan fut élaboré, ces buts furent déterminés, ces crimes furent organisés par les principaux criminels de guerre qui se trouvent au banc des accusés.

Le Ministère Public soviétique détient des dizaines de milliers de documents prouvant la culpabilité des Hitlériens en ce qui concerne le pillage des kolkhozes et des sovkhozes. La présentation au Tribunal de toute cette documentation énorme aurait exigé tellement de temps qu'elle aurait compliqué à l'extrême le présent procès. Pour cette raison, je ne lirai pas les rapports de la Commis-

../

H0500 - 0066

sion Extraordinaire d'Etat pour les diverses régions de la République de l'Union Soviétique prises séparément, mais je passerai à la présentation et à la lecture du rapport de la Commission Extraordinaire d'Etat sur les dommages matériels occasionnés par les envahisseurs germano-fascistes aux entreprises et organismes d'Etat, aux kolkhozes, aux institutions publiques et aux citoyens de l'URSS. Ce document est présenté à la Cour sous le N° URSS 35.

Je ne lirai que les parties de ce rapport qui ont directement trait à la spoliation et au pillage de la propriété privée , publique et d'Etat, puisque les faits relatifs aux dommages occasionnés par la destruction des villes et des villages, seront présentés par un de mes collègues. On lit, page 71 du rapport, 3°) :

"Les envahisseurs germano-fascistes ont détruit 98.000 kolkhozes, I.876 sovkhozes, et 2.890 dépôts de tracteurs. Les Allemands ont tué, enlevé ou expédié en Allemagne 7 millions de chevaux, 17 millions de têtes de gros bétail, 20 millions de porcs, 27 millions de moutons et chèvres, 110 millions de volailles."

La Commission d'Etat Extraordinaire a également précisé les dégâts causés à l'économie nationale de l'Union Soviétique et à la population des villes et des villages de ma patrie. On estime que ces dégâts s'élèvent à 679 milliards de roubles, correspondant aux prix officiels de 1941, dont :

	Roubles
Entreprises et institutions d'Etat....	287 milliards
Kolkhozes.....	181 " "
Populations urbaines et rurales.....	192 " "
Coopératives, syndicats, et autres.. organisations communautaires.....	19 " "

Je passe les paragraphes suivants de ce rapport où l'on parle des dommages répartis suivant les différentes

../

H0500 - 0067

républiques prises séparément, et je passe au quatrième paragraphe où l'on parle des destructions des kolkhozes, des sovkhozes, et des machines agricoles, et des tracteurs.

Afin d'être bref, je choisirai dans ce chapitre uniquement quelques extraits :

"En brûlant des villages entiers, les fascistes allemands exécutaient des pillages généraux des habitants de ces villages. Ils tuaient sauvagement les paysans qui résistaient au pillage."

Plus loin, on nous donne des renseignements concrets sur le pillage dans la région de Kaminetz Podolsk, la région de Koursk, dans le Kolkhoze "Pour la paix et le travail", dans la région de Crasnovar, dans la région Moghilov, dans la région de K Jitomir, et dans les autres.

On y parle également des dégâts commis aux sovkhozes, c'est-à-dire aux fermes du Gouvernement ; en particulier, on précise que les envahisseurs germano-fascistes ont pris dans ces sovkhozes divers produits, ils détruisaient les constructions agricoles et d'autres bâtiments des sovkhozes.

Autre extrait :"Le harras nº 62 de la province de Poltava a été pillé de ses juments de race, des trotters russo-américains, à la suite de l'occupation allemande. Avant la guerre, ce harras possédait 670 chevaux de race."

C'est ainsi qu'ont agi les Allemands, et ils ont fait de même avec les harras des autres kolkhozes.

Je passe le reste des extraits de ce rapport, et j'arrive au paragraphe 6 de mon exposé qui concerne les pillages massifs des citoyens soviétiques par les Allemands.

Dans toutes les républiques, pays et régions occupés de l'URSS, les Germano-fascistes pillaient la population des villes et des villages, s'emparaient des biens, des objets de valeur, des vêtements, des ustensiles domestiques , im-

../

H0500 - 0068

posaient à la population civile des amendes, des impôts, et des contributions.

Plus loin, dans ce paragraphe, on indique toute une série de faits concrets concernant le pillage de la population soviétique, à Smolensk, dans la région de Smolensk, d'Orlov, Dniepropietrovxk, Soumy.

Avec l'autorisation du Tribunal, je passe deux pages de mon exposé et à la fin de la page 76, je lis les derniers paragraphes :

"En poursuivant le pillage organisé des ouvriers, des kolkhoziens, et des employés de la province de Tchernikhov, un détachement allemand de représaille encercla le bourg de Zagribalnaia Sloboda et ouvrit un feu de mitrailleuse. Les habitants laissant tous leurs biens se sauvèrent dans la forêt, après quoi leurs biens furent complètement pillés et le bourg brûlé."

La Commission Extraordinaire d'Etat a calculé les dommages causés par les autorités occupantes aux stocks soviétiques et établit que les autorités germano-fascistes ont démoli plus de 4 millions de maisons, représentant les propriétés privées des kolkhoziens et des ouvriers et employés. Ils ont réquisitionné chez eux 1 million 1/2 de chevaux, 9 millions de bovins, 12.millions de porcs, 13 millions de moutons et de chèvres et de plus, ils se sont emparés d'une quantité immense de différents bien privés."

Dans les notes et communiqués établis par la Commission Extraordinaire d'Etat se trouve le tableau des crimes accomplis par les Hitlériens dans les régions occupées de l'URSS. Ces crimes ont été organisés par les accusés.

Le fait que Goering, en sa qualité de Reichsmarschal

../

H0500 - 0069

et de plénipotentiaire du Gouvernement nazi pour le plan de Quatre Ans, était directement à la tête de l'activité des autorités militaires et civiles allemandes pour la préparation et la réalisation du pillage des territoires occupés. Ceci découle des documents que j'ai déjà présentés. Néanmoins, je demande la permission de lire un dernier document sur cette question. C'est l'ordre d'Hitler du 29 juin 1941. Il a déjà été présenté par le Ministère Public américain, mais n'a pas encore été lu et je le dépose comme nº URSS 287. Dans cet Ordre, on parle des faits suivants :

"1º) - Dans les régions de l'Est nouvellement occupées, le Reichsmarschal Hermann Goering, en tant que plénipotentiaire pour le Plan de Quatre Ans peut disposer dans le cadre des pouvoirs qui lui sont accordés, de tous les moyens nécessaires pour l'exploitation au maximum de toutes les réserves et puissances économiques se trouvant dans ces territoires, ainsi que pour le développement de la puissance agricole au profit de l'économie de guerre allemande.

"2º) - Pour cela, il a aussi le droit de donner des ordres directement aux organismes des forces armées dans les territoires de l'Est nouvellement occupés.

"3º) - Le présent ordre entre en vigueur à partir de ce jour, il doit être publié par ordre spécial.

Quartier Général, le 29 juin 1941."

Cependant, le fait que les pouvoirs ont été donnés à Goering ne signifie pas que les autres accusés ne prenaient qu'une part passive à l'organisation du pillage des territoires occupés. Ils ont tous ensemble, et chacun séparément, développé une activité fébrile dans ce sens.

Frank dépouillait le peuple polonais, Rosenberg

../

H0500 - 0070

opérait en Ukraine et dans les autres régions occupées de l'URSS, Sauckel et Seyss-Inquart dans un pays et dans l'autre, Speer et Funk murissaient et dirigeaient les mesures de pillage dans le domaine du Ministère de l'Economie et de l'Armement, Keitel agissait dans le domaine des forces armées.

En relation avec ces actes, je vais présenter encore deux documents se rapportant à l'activité de Keitel au point de vue économique. Je les dépose sous le nº URSS 175.

Le 29 Août 1942, Keitel en qualité de chef d'état major des Forces Armées a donné les ordres suivants sous le nº 002865/42 cc relatifs au ravitaillement des forces armées. Je lis quelques extraits de cet ordre que le Tribunal trouvera page 181 du Livre de Documents.

"La situation alimentaire du peuple allemand exige que les forces armées, dans la mesure du possible, fassent tout pour soulager cette situation. Dans la région opérative, la même situation se présente également dans toute son importance, ainsi que dans la région occupée de l'Est, et de l'Ouest. Avant tout dans les régions occupées de l'Est, il faut assurer à l'avenir une quantité encore plus grande de produits alimentaires et de fourrage."

Je lis le second extrait :

"Le fait d'atteindre coûte que coûte ce but, afin que dans ce domaine les forces armées créent aussi les conditions décisives pour parvenir à la victoire, doit être considéré comme une action d'honneur et une tâche vénérable, par tous les organismes dirigeants."

Dans la note rapportée par Klare et le Dr. Bergmann, datée du 19 novembre 1942, et intitulée :"Absolument

../

H0500 - 0071

secret - Objet : approvisionnement des forces armées en ravitaillement", note queje verse au dossier sous le n° URSS I75, nous trouvons dans cette note l'appréciation suivante du résultat de l'ordre de Keitel cité plus haut.

Je ne lirai que le premier alinéa de cette note.

../

GM/I

20/2/46

I6 h.50 - I7 h.30

H0500 - 0072

Chez vous, Messieurs les Juges, ce document se trouve à la page I86 du Livre de Documents. Selon l'ordre du Führer, le Chef de l'Etat-Major Général des Forces Armées explique dans l'Ordre du 29 Août I942 ci-joint, que les Forces Armées doivent, dans la mesure du possible, apporter leur concours pour assurer lesconditions alimentaires du peuple allemand, et pour cela, doivent s'occuper dans les régions occupées, non seulement du ravitaillement des armées de ces régions, mais aussi de faire des stocks massifs pour le Reich.

Il ressort de cet ordre, qu'une collaboration entre les organisations militaires et civiles, est devenue heureusement plus étroite. Maintenant je citerai encore un document, avec votre autorisation, c'est le télégramme de KEITEL, du 8 Septembre I944. Je verse ce document qui nous a été proposé par le Ministère Public Américain où il est enregistré sous le n° 743-PS, il n'a pas encore été présenté à la Cour, c'est pourquoi je le présente sous le n° URSS 286. Je lis :

- I°) Etat-Major de l'Armée - Intendance Générale-Bureau du Chef.

- 2) Etat-Major de l'Armée - Intendance Générale - Section Administrative.

- 3) Au Commandement en Chef du Front du Nord.

- 4) Au Commandement en Chef du Front Central

- 5) A l'Etat-Major Economique de l'Est.

- 6) A la première région militaire.

Je cite le texte du télégramme :

I°) "Le Führer a autorisé le Gauleiter KOCH à s'occuper de l'exploitation des ressources locales dans les régions du Commissariat du Reich de l'"Ostland" occupées par les

H0500 - 0073

troupes du front central.

"En plus le Führer a placé toutes les autorités administratives localeset allemandes sous la dépendance du Gauleiter KOCH.

"En réquisitionnant les richesses économiques, le Gauleiter KOCH doit rester en contact avec les organismes supérieurs correspondants du Reich.

"2°) Tous les organismes des Forces Armées doivent soutenir de la façon la plus large le Gauleiter KOCH dans l'exécution de cette tâche."

Ainsi, telles sont les données sur les pillages, même à la fin de I944, quand, sous les coups de l'Armée Rouge, et de ses alliés, l'Allemagne nazie se précipitait rapidement vers sa défaite définitive, et quand quelques mois la séparaient encore de la catastrophe totale militaire et politique, HITLER, KEITEL, KOCH, et de nombreux autres, tendaient encore leurs mains aux doigts engourdis vers les propriétés et les biens d'autrui.

Telles sont les données sur les pillages et les maraudages accomplis par les hordes hitlériennes sur les territoires occupés de l'U.R.S.S.

Ils ne dévalisaient pas seulement les vivants, ils dévalisaient aussi les morts. Mon collègue le Colonel SMIRNOV a déjà fourni des preuves indiscutables à ce sujet. Je ne les répéterai pas, mais je les rappellerai seulement dans le but de démontrer à quel point le cercle de ces crimes était large et fermé.

D'après le témoignage de VON RAUSCHINGG, cité dans son livre qui a déjà été présenté par le Ministère Public Sovié-

...

H0500-0074

tique à la Cour, HITLER dit un jour :

"J'ai besoin d'hommes poings fermés, que les principes ne retiendront pas quand il faudra faire disparaître quelqu'un, et si à cette occasion ils volent une montre ou un bijou quelconque, je fermerai les yeux, je m'en fous.."

Et HITLER a trouvé de tels hommes en la personne des accusés et leurs complices. Parmi eux, comme il est établi par les documents que j'ai présentés, l'accusé GOERING par la position qu'il a occupée dans le Gouvernement Nazi, comme Reichmarschall et Plénipotentiaire pour le Plan de Quatre Ans, était celui qui était à la tête de ce système criminel, ayant pour but le pillage des territoires occupés.

C'est pourquoi le sténogramme de la Conférence Secrète des dirigeants allemands (Reichskommissars pour les pays et les régions occupées) qui eut lieu le 6 Août I942, sous la présidence de GOERING, présente un intérêt particulier.

Ce document a été découvert par les Autorités Militaires Soviétiques dans les archives de GOERING. Il a été trouvé en Thuringe dans la ville d'Iéna, caché dans des bâtiments.

LE sujet de ce document extraordinaire,-discours détaillé de GOERING et répliques des maîtres nazis des pays occupés - est tel que je n'ai pas besoin de le munir d'un commentaire quelconque.

A ce rapport, Messieurs les Juges, assistaient beaucoup de personnes assises à l'heure actuelle au banc des accusés.

...

Je commencerai directement, si vous me le permettez, par une série d'extraits de ce document :

"La réunion a eu lieu le 6 Août I942, à 6 heures de l'après-midi, chez le Maréchal GOERING, Ministère de l'Air.

...

H0500 - 0075

"

Reichsmarschall GOERING.- Hier, les Gauleiters ont exposé leurs point de vue. Bien que le ton et la manière de s'exprimer étaient différents, les Gauleiters ont été cependant unanimes à reconnaître que le peuple allemand a trop peu à manger.

Messieurs, le Führer m'a donné des pouvoirs tels qu'il ne m'en avait pas encore octroyés en ce qui concerne le Plan de Quatre Ans."

Deuxième extrait :

"L'Allemagne domine actuellement de l'Atlantique à la Volga et au Caucase, les plus riches greniers à blés qui aient jamais existé en Europe. Nos troupes ont conquis l'un après l'autre les plus riches pays, au point de vue de leur configuration et de leur fertilité, même si parmi ces pays, il s'en trouve qui ne sont pas à considérer comme greniers à blés.

Je me rappellerai la fertilité inouïe des Pays-Bas, le paradis unique qu'est la France. La Belgique est également très fertile de même que la province de ~~Posen~~ Posen. Ensuite, principalement le grenier à blé et à seigle très étendu du Gouvernement Général auquel sont rattachés les territoires immensément fertiles de Lemberg et de Galicie, dans lesquels la récolte est extraordinaire. Ensuite vient la Russie, la terre noire de l'Ukraine sur les deux rives du Dniepr. La bouche du Don avec ses territoires excessivement fertiles et peu détruits. Nos troupes ont à présent, en partie, occupé ou sont en train d'occuper, au delà de toutes les frontières, des districts fertiles entre le Don et le Caucase."

...

H0500 - 0076

Ayant énuméré cela, GOERING s'adresse aux personnes présentes :

"Vous êtes envoyés là-bas, non pas pour travailler au bien-être des peuples qui vous sont confiés, mais pour en retirer le plus possible, afin que le peuple allemand puisse vivre. C'est cela que j'attends de vous. L'éternel souci pour les étrangers doit enfin cesser.

"Je dois avoir ici des rapports au sujet de ce que vous pouvez livrer. Ce n'est rien si je considère vos pays. Il m'est absolument indifférent si vous me dites que vos gens tombent d'inanition..."

Citation suivante :

"De plus je m'en vais faire une chose : les impositions que vous devez fournir, je les ferai rentrer, et au cas où vous ne le pourriez pas, je réveillerai les organismes qui de toutes façons prendront chez vous ce qu'il faut, que cela vous plaise ou non."

"Aux portes du territoire de la Ruhr, se trouve la riche Hollande. Elle pourrait actuellement expédier dans ces territoires beaucoup plus de légumes qu'elle ne l'a fait. Ce que Messieurs les Hollandais en pensent, m'est absolument indifférent."

"Dans les territoires occupés, les seuls hommes qui m'intéressent sont ceux qui travaillent pour l'armement et la nourriture. Ils ne doivent recevoir que ce qu'il leur faut pour pouvoir exécuter leur travail. Que les Hollandais soient des Germains ou non, cela m'est totalement indifférent. S'ils le sont, il ne sont que d'autant plus bornés, et la façon dont il faut quelquefois traiter des Germains bornés, nous a été démontrée dans le passé par de grands personnages. Même si l'on élève des protestations des divers côtés, vous aurez malgré tout bien agi, puisqu'il s'agit du Reich."

...

H0500 – 0077

GM/6

20/2/46

Extrait suivant :

"Restons au territoire de l'Ouest. La Belgique a pensé à elle-même de façon très importante. Ceci a été très raisonnable de la part de la Belgique. Ici aussi, pourtant Messieurs, la colère pourrait me saisir. Si chaque parc public était planté de légumes en Belgique, vous devriez avoir des semences à légumes. Lorsque nous avons voulu l'an dernier faire une grande campagne en faveur de la jachère, l'Allemagne était loin de posséder les semences à légumes dont elle aurait eu besoin. Aucune livraison ne nous est parvenue, ni de Hollande, ni de Belgique, ni de France, bien que j'ai pu compter moi-même, dans une seule rue de Paris plus de I70 sacs de semences de légumes.

"C'est très bien que les Français plantent des légumes pour eux-mêmes, ils y sont d'ailleurs habitués, mais Messieurs, ces peuples sont nos ennemis, et vous n'arriverez pas à les gagner à votre cause, même par vos mesures humanitaires. Les gens se montrent actuellement charmants à votre égard, puisqu'il le faut. Laissez pénétrer les Anglais, et vous aurez le vrai visage des Français. Le même Français qui mange chez vous et chez qui vous mangez, vous fera rapidement comprendre que le Français hait les Allemands. Voici la situation telle qu'elle est, et nous ne devons pas la voir autrement qu'elle n'est."

"Je m'en fiche également de savoir que la table royale belge soit garnie chaque jour de tant et tant de mets. le Roi est un prisonnier de guerre, et s'il n'est pas traité suivant les lois s'appliquant aux prisonniers de guerre

...

H0500 - 0078

je me chargerai de le faire transférer en un endroit où il lui sera possible de le comprendre.

"J'ai omis un pays, où là- bas, en dehors de la pêche il n'y a rien à prendre, il s'agit en l'occurence de la Norvège. Au sujet de la France, je prétends qu'elle n'est pas encore cultivée au maximum. Le sol français pourrait être mieux utilisé encore, si la population travaillait autrement.

"Deuxièmement, dans cette France, la population mange à sa faim, c'en est un véritable scandale. D'autre part, Messieurs, si une voiture allemande stationne devant un restaurant français à Paris, elle est notée. Mais que toute une série de voitures françaises se trouvent là, ne dérange personne.

"Je ne dirai rien, bien au contraire, je vous adresserais des reproches si nous n'avions pas à Paris, un restaurant de luxe extraordinaire, nous permettant de nous restaurer convenablement avec la meilleure nourriture. Mais je n'admets que les Français se promènent à l'intérieur de ces locaux. Pour nous Maxim doit avoir la meilleure cuisine."

Monsieur le Président, je cède la place à la Défense qui vient de s'approcher.

DR. THOMA (Défenseur de Rosenberg).- Je veux simplement demander à quelle page se trouve le Tribunal ; on ne m'a pas dit où je pourrais trouver ce document; quel document, et quel numéro.

COLONEL SHEYNIN.- Ce document est présenté à la Cour sous le n° URSS I70. On a transmis un photostat de ce document à la Défense.

Me permettez-vous de continuer M. le Président ?

LE PRESIDENT.- Continuez.

Le Dr THOMA a parlé au nom de l'accusé GOERING n'est-ce pas ?

...

H0500 – 0079

(Le Dr THOMA acquiesce).

COLONEL SHEYNIN.- "Pour les officiers allemands, pour les hommes allemands, quatre restaurants de toute première classe, mais pas pour les Français, ils n'ont pas besoin de manger cela."

Je lis l'extrait suivant :

"De plus, vous devez à l'instar d'un chien de chasse être partout où il y a encore quelque chose dont le peuple allemand peut avoir besoin. Ceci devrait sortir avec la rapidité de l'éclair des dépôts et se retrouver ici. Je l'ai dit à plusieurs reprises, lorsque j'ai pris une nouvelle décision : les soldats peuvent acheter autant qu'ils veulent, ce qu'ils veulent, ce qu'ils peuvent trainer avec eux."

Citation suivante :

"Vous allez me dire maintenant : la politique étrangère de LAVAL ? M. LAVAL tranquilise M. ABETZ, et M. LAVAL peut, en sortant de chez moi pénétrer chez Maxim. Mais les Français comprendront très rapidement cela, ils ont une telle audace ! Les amis deviennent usuriers quand ils apprennent qu'il s'agit d'un Allemand. Dans ce cas ils triplent les prix. Si le Maréchal du Reich veut acheter quelque chose, ils demandent cinq fois le prix de l'article.

"Je voulais acheter un Gobelin. On m'en a demandé 2 millions de francs. On fit savoir à la femme que l'acheteur désirait voir le Gobelin. Elle répondit qu'elle ne voulait pas s'en déssaisir. Elle dut alors se rendre chez l'acheteur, et on lui fit savoir qu'elle se rendait chez le Maréchal du Reich. Lorsqu'elle arriva, le Gobelin coûtait 3 millions de francs. Vous croyez que quelque chose arriva ? Je me suis adressé à la justice française, en lui disant que c'était incompréhensible qu'on se conduise d'une telle façon avec moi. Voici ce qui a été allégué par la

...

H0500 - 0080

"Donja" qu'une telle usure à mon égard n'était pas digne d'elle ..."

"Ce qui m'intéresse uniquement, c'est ce qu'on peut tirer du sol se trouvant actuellement en notre possession, grâce à un gros effort, et par la mise en oeuvre de toutes forces, dirigées pour l'Allemagne.

"Au cours de l'année dernière, la France a livré : 550.000 tonnes de céréales panifiables, et maintenant j'exige I.200.000.000. Dans I5 jours, je présenterai un projet : Comment cela sera fait ?. Plus de discussion à ce sujet. Ce qui peut advenir aux Français m'est indifférent.

I.200.000.000 de tonnes seront livrées. Céféales fourragères, l'an dernier : 550.000 tonnes, maintenant I.000.000. .

- Viandes, l'an dernier I35.000 tonnes, maintenant 350.000.
- Matières grasses, " 23.000 " " 60.000.
- Fromages, aucune livraison l'an dernier, par contre ils livrent cette année 25.000 tonnes.
- Pommesde terre, l'an dernierI25.000 tonnes, maint.300.000.
- Vins, l'an dernier : rien ; cette année 6.000.000 d'hectL.
- Légumes, " I5.000, cette année : I50.000 tonnes.
- Fruits, " 200.000, cette année : 300.000. " ."

Ce sont les livraisons de la France. Le prochain extrait que je vais lire concerne les livraisons faites par les Pays-Bas et la Norvège.Les personnes présentent à l'audience ont donné des chiffres exacts. Je passe une page de la citation, et lis ensuite :

"GOERING.- Sans tenir compte de cela, que pourrez-vous donner au peuple allemand ? I5.000 ?

"NEUHAUSEN.- Je réussirai à obtenir de 25.000 à 30.000 tonnes de fruits oléagineux.

...

H0500 - 0081

"GOERING.- Voici tout ce que nous pouvons obtenir de l'Ouest.

En ce qui concerne les chaussures, vêtements, tout ce qu'on peut trouver, vous recevrez une décision spéciale.

Et voici maintenant au sujet de l'Est. La Wehrmacht renonce aux demandes de foin qu'elle avait faites.

"BACKE.- I.million et demi de tonnes de paille, nous ne pouvons pas satisfaire de telles exigences.

"GOERING.- Messieurs, il n'est donc pas nécessaire d'ajouter au ravitaillement de la Wehrmacht, autre chose que ceci.

Ce pays à crême aigre, aux pommes et au pain blanc, vous nourrira donc abondamment; la bouche du Don pourvoira donc au reste. La Wehrmacht sait trouver ce dont elle a besoin.

"BERGER.- La Wehrmacht, en France, est évidemment nourrie par la France, c'est naturel, et je ne l'ai même pas mentionné auparavant, mais en Russie nulle doute ne subsiste quant à la fertilité du sol. Dans ce pays russe il y a des quantités incroyables de foin. La paille est courte mais abondante.

"BACKE.- En tout cas, dans toutes les tractations minutieuses que doivent mener certains peuples, je tiendrai toujours, à ce que nous ayons quelque chose de tout ce que ce pays fertile produit.

"LOHSE.- Puis-je exprimer brièvement mon opinion à ce sujet ? Je vous donnerai davantage, mais certaines conditions doivent être remplies. C'est un fait que la récolte chez moi est bonne, mais dans plus de la moitié du territoire des Ruthènes blancs, qui est bien cultivé, les moissons ne peuvent guère être faites, si on ne met pas un terme

...

H0500 – 0082

dès maintenant à l'activité néfaste des bandes de partisans, depuis plus de quatre mois, j'ai appelé au secours."

Plus loin, LOHSE parle des activités des partisans, et à ce moment là, il est coupé par GOERING qui lui dit :

"Mon cher LOHSE, nous nous connaissons depuis longtemps, vous êtes un grand inventeur.

"LOHSE.- Je proteste, je n'ai jamais laissé aller mon imagination."

En conclusion, je lirai les derniers trois extraits de la décision de GOERING :

"Nous devons avoir l'Ukraine, et ailleurs des acheteurs du Ministère de l'Economie, FUNK. Nous devons les envoyer à Venise pour qu'ils achètent la bijouterie de pacotille, les affreux objets d'albâtre, et les objets roses, etc... Je crois que c'est en Italie qu'on trouve le plus de "faux".

"Voyons maintenant ce que la Russie peut fournir. Je crois, RICKE, qu'on peut arriver à obtenir de tout de l'espace russe: 2 millions de tonnes de céréales panifiables et de fourrage.

"RICKE.- On les obtiendra.

"GOERING.- Alors nous devons obtenir 3 millions ou plus, de la Wehrmacht.

"RICKE.- Non, ce qui est à l'avant va seulement à la Wehrmacht.

"GOERING.- Alors donnez-nous deux millions.

"RICKE.- Non.

" GOERING.- Alors I million et demi.

"RICKE.- Oui."

Et la discussion sur cette question continue dans le même ordre d'idées.

Je terminerai ces déclarations par la phrase suivante.

...

H0500 - 0083

GM/I2

20/2/46

C'est GOERING qui parle :

"Messieurs, je voudrais vous dire encore quelque chose. J'ai un travail considérable et une très grande responsabilité. Je n'ai pas le temps de lire des lettres et des mémoires, dans lesquels vous me faites savoir que vous ne pouvez pas faire ce que je vous ai demandé.

"Au contraire, je n'ai que le temps de constater de temps à autre, par une courte notice de BACKE qu'on a exécuté ce que je demandais. S'il n'en était pas ainsi, nous devrions nous revoir sur un autre terrain."

Comme vous l'avez entendu au cours de cette audience, en plus de GOERING, assistaient les autres accusés ROSENBERG, SAUCKEL, SEYSS-INQUART, FRANCK et d'autres. Comme vous avez vu, GOERING a terminé son discours par une menace adressée directement à l'auditoire :

"Si c'est non "dit-il" nous serons obligés de nous rencontrer en un lieu différent".

Cette menace s'accomplit. En réalité, selon leur mérite, ils ont été "obligés de se rencontrer en un lieu différent", : ici sur ce banc d'accusés.

Conclusion : De cette façon, Messieurs les Juges, réunissant toutes les preuves citées, ils prouvaient d'une façon certaine que :

I°) Le Gouvernement criminel nazi, et le Haut-Commandement de l'Armée Allemande, simultanément avec la préparation préméditée de l'agression militaire contre la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Yougoslavie et l'U.R.S.S. ont établi au préalable, le plan de la dilapidation et du pillage massif des biens privés, publics et de l'Etat, sur le territoire de ces pays.

...

H0500 - 0084

2°) Ayant établi ces plans criminels, les conspirateurs ont préparé à l'avance toutes les mesures préalables à sa réalisation. Ils ont préparé notamment, les cadres spéciaux d'officiers et de fonctionnaires, et les ont employés pour le pillage et l'annexion des territoires en vue. Ils ont collaboré à l'émission d' "instructions spéciales", des agendas et des indications. Ils ont créé une organisation largement développée, sous forme de différentes "inspection économiques", "détachements", "groupes", "sociétés actionnaires", chargés d'affaires", etc... où était engagée une quantité énorme de toute sorte des pécialistes : "agronomes militaires", "führers à l'agriculture", "éclaireurs économiques", etc...

3°) Suivant ce plan préparé à l'avance, ils ont réalisé plus tard, l'immense pillage et la dilapidation des biens privés, publics, et de l'Etat sur le territoire occupé, ainsi que le pillage total de la population civile de ces régions, en appliquant pour cela une cruauté inouïe et des actes de violence arbitraires.

4°) Dans le but d'intéresser matériellement les soldats et les officiers de l'Armée Allemande au front, les conspirateurs n'ont pas seulement laissé impuni le maraudage et le pillage des soldats et des officiers allemands, mais aussi, on encouragé largement ces crimes, ont excité à leur accomplissement.

5°) Par l'ensemble de ces crimes, les conspirateurs ont causé d'immenses dommages matériels aux peuples des territoires occupés en les condamnant à la faim et à la souffrance, afind 'exploiter le résultat de leur action criminelle, pour leur propre profit et enrichissement, et celui de leurs complices.

6°) Il s'ensuit, qu'en établissant, en préparant et

H0500 - 0085

et en développant des guerre d'agression contre les peuples pacifiques, lesconspirateurs ont poursuivi des buts de pillage de ces peuples, et ont réalisé plus tard leurs buts criminels par des méthodes également criminelles et mercenaires.

En conséquence, les accusés ont violé, sciemment, avec préméditation, ~~l'article~~ les lois et les coutumes de la guerre, les principes généraux des lois criminelles acceptées par toutes les nations civilisées, et violé également les lois nationales des pays où les crimes ont été accomplis.

Ces agissements criminels, Messieurs les Juges, séparément et dans leur ensemble, sont prévus par l'Article 6 - c , du Statut du Tribunal Militaire International. Pour tous ces agissements, tous les accusés doivent être reconnus coupables, et tous sans exception, supporter la responsabilité individuelle comme participants du complot.

Messieurs les Juges, les documents que j'ai présentés au Tribunal, et que j'ai lus à l'audience, sont les "témoins muets" des crimes organisés et perpétrés par les accusés. Mais la conscience des Juges entendra la déposition de ces " témoins muets" qui comptent sous leur jour véritable, les actes d'arbitraires et le banditisme des pillards hitlériens, ainsi que les souffrances immenses de leurs victimes innombrables.

LE PRESIDENT.- Le Tribunal suspend maintenant la séance.

(Le Tribunal s'ajourne au 2I Février I946, I0 h.)